

international

SINCE 1989

N°1617 | LUNDI 19 AOÛT 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Le cycle est clos



En haut, Kamerhe. En bas, Sama. DR.



Enfin, le quatrième cycle électoral est clos avec la fin du long - voire très long - périple de mise en place des institutions de la République. Certes, la CÉNI, la Commission Électorale Nationale Indépendante, a encore des contentieux à régler, le plus important et non des moindres, est la réorganisation des scrutins qu'elle avait elle-même annulés dans les circonscriptions de Masimanimba, dans le Kwilu, ex-Bandundu et de Yakoma, en province du Nord-Ubangi, ex-Équateur et qu'elle a programmés sans les tenir, et sans faire à ce jour une annonce quelconque.

Reste que le Bureau de la Chambre haute a fini par se mettre en place après celui de la Chambre basse qui était suivi de l'investiture du Gouvernement Suminwa. Mettons-nous au travail.



En haut, au milieu, le Chef de l'État. En bas, Suminwa. DR.



Le cycle électoral est clos

Enfin, le quatrième cycle électoral congolais est clos avec la fin du long voire très long périple de mise en place de trois des quatre institutions de la République, l'Assemblée Nationale, le Gouvernement, le Sénat. Certes, la CÉNI, la Commission Électorale Nationale Indépendante, a encore des contentieux à régler, le plus important et non des moindres, est la réorganisation des scrutins dans deux circonscriptions électorales du pays, Masimanimba (8 députés provinciaux, 5 députés nationaux), dans le Kwilu, ex-Bandundu et Yakoma, en province du Nord-Ubangi, ex-Équateur, que la CÉNI elle-même avait annulés et programmés sans les tenir, sans faire depuis une annonce de reprogrammation! Ce qui est pour le moins inquiétant pour la légalité et la constitutionnalité. Reste que le Bureau haute a fini par se mettre en place après celui de la Chambre basse qui était suivi par l'investiture du Gouvernement de la République.

Que de temps depuis la prise de fonctions par le Président de la République réélu. Déclaré vainqueur le 31 décembre 2023 lors d'une cérémonie de publication des



De g. à dr., de haut en bas, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la Première ministre Judith Suminwa Tuluka. DR.

résultats provisoires par la CÉNI avec 73,34 % des voix aux élections organisées le 20 décembre 2023, confirmé le 9 janvier 2024 définitivement élu Président de la République par la Cour Constitutionnelle avec 73,47% des voix, selon les résultats définitifs proclamés en audience publique par la Haute Cour après le rejet de la requête d'un candidat à l'élection présidentielle qui dénonçait une « multitude d'irrégularités », Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a été investi Président de la République, dix jours plus tard, le 20 janvier 2024, mais a nommé, le 1er avril 2024, trois mois après, son nouveau Premier ministre, Mme Judith Suminwa Tuluka. Le nouveau gouvernement n'avait pu être annoncé que le 28 mai 2024, un mois après la désignation de la Première ministre, plus de cinq mois après la réélection du président de la République. La nouvelle équipe gouverne-

mentale compte 54 membres contre 57 dans le Gouvernement précédent de Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. Cette équipe a été investie le 11 juin par l'Assemblée Nationale dont le bureau présidé par l'UNC Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi avait été formé (élu) le 22 mai. Quant à la seconde chambre, la chambre haute, c'est le lundi 12 août qu'elle a formé (élu) son bureau présidé par l'ancien Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge.

LA LUTTE ACHARNÉE.

De la prise de fonctions, le 20 janvier, par le Président de la République, à la formation (l'élection) du bureau de la Chambre haute, à savoir, le Sénat, intervenue le 12 août, qui clôt le processus de mise en place des Institutions de la République liées constitutionnellement aux résultats des élections, huit mois se sont écoulés. Pourquoi un tel délai quand le pays fait

face à des urgences extrêmes ? Dans son interview à la radio commerciale TopCongo fm donnée depuis Bruxelles où il se trouvait pour des soins, Félix Tshisekedi avait fait part de ses regrets face à ce long temps en exprimant sa volonté de revoir des dispositions de la loi fondamentale.

Que dit en l'espèce la Constitution de la République ? Article 78 : « Le Président de la République nomme le Premier ministre au sein de la majorité parlementaire après consultation de celle-ci (...). Si une telle majorité n'existe pas, le Président de la République confie une mission d'information à une personnalité en vue d'identifier une coalition. La mission d'information est de trente jours renouvelable une seule fois. Le Président de la République nomme les autres membres du gouvernement et met fin à leurs fonctions sur proposition du Premier ministre » ? Article 111 sur le fonctionnement des

Chambres législatives : « L'Assemblée nationale et le Sénat sont dirigés chacun par un Bureau de sept membres (...). Les membres du Bureau sont élus dans les conditions fixées par le Règle-

ment intérieur de leur respective » ? Article 6 sur la multiplicité des partis politiques : « Le pluralisme politique est reconnu en République Démocratique du Congo. Tout Congolais jouissant de ses droits civils et politiques a le droit de créer un parti politique ou de s'affilier à un parti de son choix. Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage, au renforcement de la conscience nationale et à l'éducation civique. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans le respect de la loi, de l'ordre public et des bonnes mœurs. Les partis politiques sont tenus au respect des principes de démocratie pluraliste, d'unité et de souveraineté nationales » ? Est-ce l'article 6 qui

pousse à la multiplication ou l'abondance, au désordre ou au chaos au sein des partis politiques qui retarde voire bloque la mise en place des Institutions de la République avec le sacro-saint principe, au sein de la majorité, en l'espèce, l'Union Sacrée de la Nation, institué du « partage équitable et équilibré » ? La lutte acharnée pour l'occupation des postes dans les institutions, les nominations dans les services publics faisant rage au lendemain des scrutins en donnant lieu à la recherche du consensus, à des marchandages, est-ce l'obstacle majeur qui empêche retarde le processus ? Il faut certainement attendre ce que le Chef de l'État a lui-même derrière la tête.

T. MATOTU ■

La paix à Luanda

Le Chef de l'État angolais, João Lourenço, a confirmé vendredi 17 août la tenue d'une nouvelle réunion ministérielle sur la dernière proposition de paix entre le Congo et le Rwanda qui se tiendrait à Luanda, le 20 août prochain. João Lourenço s'exprimait lors du sommet de la troïka de l'Organe de la SADC, la Communauté de développement d'Afrique australe, en charge de la coopération dans les domaines de la politique, de la défense et de la sécurité, qui s'est tenu dans la capitale zimbabwéenne,

Harare, en présence de son homologue congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. João Lourenço a expliqué que la prochaine réunion ministérielle discutera et négociera les termes de la nouvelle proposition d'accord de paix, qui sera signée en présence des trois chefs d'État, l'Angola, le Congo et le Rwanda. Selon João Lourenço, cette entente résulte des dernières actions menées dans le cadre des efforts de pacification de l'Est du Congo, qui ont culminé avec son déplacement à Kigali et à Kinshasa pour s'entretenir avec ses homologues Paul Kagame et Félix Tshisekedi, respec-

tivement, les 11 et 12 de ce mois. João Lourenço a déclaré que, lors de ses entretiens avec les deux Chefs d'État, il a constaté qu'il y avait « une grande volonté politique de résoudre le conflit par la négociation », ce qui a favorisé la programmation de la réunion le 20 août. Il a rappelé qu'avant cette initiative, une première réunion ministérielle entre le Congo et le Rwanda avait eu lieu le 21 mars 2024 à Luanda, au cours de laquelle les parties avaient donné la priorité, entre autres, à la cessation des hostilités et à un cessez-le-feu, suivi d'un processus de désengagement des forces.

avec AGENCE ■

Le député Michel Moto Muhima plaide à la RVA-SA pour l'aérodrome de Walikale

Il s'apprête dans les prochains jours à se rendre à Walikale, dans le Nord-Kivu, pour ses vacances parlementaires mais pense d'abord, explique-t-il, à ceux qui lui ont accordé le mandat de député.

Membre de l'UNC et de l'Union Sacrée de la Nation, le député national Michel Moto Muhima souhaite l'ouverture de l'aérodrome du territoire de Walikale dont il est l'élu, désenclaver ainsi sa contrée d'origine, qui compte à l'Est le Rutshuru et le Masisi, à l'Ouest les territoires de Lubutu et de Punia, à la frontière de la province du Maniema, au Nord, le territoire de Lubéro, au Nord-Kivu et de Bafwasende, dans la Tshopo. Michel Moto Muhima a rencontré jeudi 15 août à son cabinet le Président du Conseil d'Administration de la Régie



Une photo de famille à l'issue de l'entretien le 15 août 2024. DR.

des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, le Professeur Tryphon Kinikiey Mulumba. Objet de la rencontre : l'ouverture de l'aérodrome de Walikale.

PROGRÈS D'UNE CONTRÉE.

Vivant au service de sa communauté, l'implication de Michel Moto Muhima dans ce dossier montre une volonté de promouvoir le progrès d'une contrée dont le sous-sol compte des précieux minerais, le wolframite, l'or, la cassitérite, le diamant, le coltan, etc., dont l'exploitation est menée de façon artisanale dans la majorité des sites miniers hormis mais qui doivent être évacués.

Le député national veut être en permanence l'infatigable travailleur voulant transformer le quotidien de la circonscription électorale. Il incarne la vision du Chef de l'État en mettant en œuvre des actions qui répondent aux besoins

pressants de la population.

Au cœur de son action lors de ses vacances parlementaires, l'aérodrome de Walikale est une priorité. Une entreprise aéroportuaire représente un enjeu majeur. Une infrastructure qui répond déjà aux conditions d'utilisation optimale est essentielle pour le désenclavement de la contrée et son développement économique. Le député de Walikale veut débloquer les autorisations nécessaires à la mise en service de l'aérodrome. Michel Moto Muhima a compris que la mise en service de cette plateforme aérienne est cruciale pour faciliter les échanges, attirer les investissements et dynamiser le commerce.

Sa rencontre avec le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, s'est déroulée dans une parfaite ambiance. Elle prouve que le changement est

possible lorsque les élus prennent leurs responsabilités au sérieux.

L'échange avec le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA a permis de poser les bases d'une collaboration renforcée. Le soutien affiché par le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA de travailler à décanter la situation témoigne de l'importance croissante que revêt le dossier de l'aérodrome dans l'agenda national. Michel Moto Muhima est un exemple à suivre. Il montre que l'engagement politique ne s'arrête pas aux portes du parlement, mais s'étend à toutes les dimensions de la vie des électeurs. En agissant avec détermination et en plaçant les intérêts de ses concitoyens au cœur de ses préoccupations, il incarne une nouvelle génération de leaders qui font preuve d'audace et de pragmatisme.

avec TEDDY MFTU

Plus de 80% de femmes ont échoué aux scrutins

Comment et pourquoi plus de 80% de femmes ont perdu aux dernières élections? Des réponses - au total quatre - ont été apportées pour encourager l'émergence du leadership politique des femmes au Congo. Ce fut lors de la présentation vendredi 16 août à Kinshasa du rapport de monitoring et enquête sur les expériences vécues par les femmes candidates aux élections de 2023-2024.

«L'enquête démontre que le problème de l'émergence du leadership politique des femmes en RDC nécessite des solutions techniques, juridiques, politiques et sociales». Aussi, l'atteinte de ces quatre solutions nécessitent un grand

travail de fond à mener dès à présent pour qu'il pousse des racines solides et que les fruits soient mûrs dans cinq ans», a déclaré Grâce Lula, coordonnatrice intérimaire du Cadre permanent de concertation de la femme congolaise, Cafco. «Ce travail de fond commence par remotiver des milliers de femmes qui se sentent désabusées et découragées, au point de décider carrément d'abandonner la politique». «Cette expérience ne constitue pas une fatalité pour la femme congolaise. Elle est plutôt à prendre pour un GPS (système de positionnement) qui permettra d'atteindre un avenir radieux tout en signalant les obstacles à éviter et les erreurs à corriger, lesquelles jonchent la route sous forme des irrégularités documentées dans ce rapport», a insisté Grâce Lula.

La coordonnatrice intérimaire du Cafco a soutenu que ce rapport de monitoring publié par Cafco relance le débat et offre un éclairage nouveau sur les difficultés auxquelles les femmes étaient confrontées tout au long du processus électoral. «Les causes énumérées nous interpellent tous sur les stratégies, les voies et moyens à mettre en place pour contourner ces difficultés, les atténuer et les éliminer si nous voulons un changement positif». Un mini-documentaire sur les expériences vécues par les femmes candidates aux élections de 2023-2024 pour édifier l'assistance a été projeté. Cette enquête réalisée grâce à 52 moniteurs déployés pendant 40 jours, du 22 mai au 30 juin 2024, dans les 26 provinces du pays.

au nom de la ministre Léonie Kando, fait savoir que ce rapport de monitoring publié par Cafco relance le débat et offre un éclairage nouveau sur les difficultés auxquelles les femmes étaient confrontées tout au long du processus électoral. «Les causes énumérées nous interpellent tous sur les stratégies, les voies et moyens à mettre en place pour contourner ces difficultés, les atténuer et les éliminer si nous voulons un changement positif». Un mini-documentaire sur les expériences vécues par les femmes candidates aux élections de 2023-2024 pour édifier l'assistance a été projeté. Cette enquête réalisée grâce à 52 moniteurs déployés pendant 40 jours, du 22 mai au 30 juin 2024, dans les 26 provinces du pays.

avec AGENCES

La variole du singe s'empare du Congo



La maladie du singe est déclarée par l'OMS «une urgence de santé publique de portée internationale». DR.

En Afrique, 15.000 cas de la variole du singe ont été détectés depuis le début de l'année. L'OMS, l'Organisation Mondiale de la Santé, a déclaré mercredi 14 août que l'épidémie de variole du singe, Monkeypox, qui touche plusieurs pays africains, constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Cette décision a été prise à l'unanimité par un comité d'urgence de l'OMS qui craint qu'une souche plus mortelle

et transmissible du virus ait atteint des régions africaines jusque-là épargnées. «La détection et la propagation rapide d'un nouveau clade (variante) du Mpox dans l'Est du Congo, sa détection dans des pays voisins qui ne l'avaient pas encore signalé et le potentiel de propagation en Afrique et au-delà, sont très préoccupants», a déclaré le directeur général de l'OMS, l'Éthiopien Adhanom Tedros Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse. «Une

réponse internationale coordonnée est essentielle pour stopper cette épidémie et sauver des vies», a-t-il ajouté. La plupart des cas sont concentrés au Congo, mais des cas sont détectés dans des pays voisins, Burundi, Ouganda, Kenya, Rwanda. Dans la zone de santé de Nyangezi, au Sud-Kivu, les cas sont passés de 700 à plus de 900. Le foyer de contamination reste l'axe Kamanyola, au carrefour du Rwanda et du Burundi.

avec AGENCES

Entre Synamac et Constant Mutamba, la guerre entre juges et Dupond-Moretti en France?

Les magistrats congolais prennent-ils la voie des magistrats français qui s'en étaient pris durement au ministre de la Justice et Garde des Sceaux sortant, l'ancien ténor du barreau, redouté des cours d'assises, Eric Dupond-Moretti au point de la conduire devant la Cour de Justice de la République, la CJR, ce qui arriva pour la toute première fois dans l'histoire en France, à savoir, un ministre en exercice attrait devant cette juridiction pénale spéciale ? Le Synamac, le Syndicat Autonome des Magistrats du Congo, a publié, le 15 août, un communiqué qualifiant le ministre congolais de la Justice Constant Mutamba Tungunga de «populiste», qui fait des annonces susceptibles d'être jugées « inconstitutionnelles ».

Un communiqué diffusé quand le ministre d'Etat en charge de la Justice et Garde des Sceaux venait de déposer au président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi quatre textes sur l'organisation, le fonctionnement et la compétence de l'ordre judiciaire, le Conseil Supérieur de la Magistrature, le statut des magistrats, ainsi que sur la loi régissant le barreau. Des textes examinés lors de précédentes législatures, jamais transmis pour promulgation. Des textes que le ministre lui-même a présentés comme des «propositions de lois» et dont nombreux critiquent la légalité. Outre qu'une proposition de loi émane d'un député, le ministre dépose «un projet de loi».

« L'initiative des lois est partagée, elle appartient au Premier ministre et aux parlementaires



À g., le ministre congolais de la Justice et Garde des Sceaux Constant Mutamba Tungunga. À dr., le ministre français et Garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti. Des sorts qui se croisent. DR.



(...). On parle (...) de « projets de loi » lorsque l'initiative émane de l'Exécutif et de « proposition » lorsqu'elle provient du Législatif (...). Les projets de loi sont délibérés en Conseil des ministres (...), les propositions de loi proviennent des députés ou des sénateurs », cfr. Dalloz. Paris. « L'initiative des lois appartient concurremment au Gouvernement, à chaque député et à chaque sénateur. Les projets de loi adoptés par le Gouvernement en Conseil des ministres sont déposés sur le Bureau de l'une des Chambres (...). Les propositions de loi sont, avant délibération et adoption, notifiées pour information au Gouvernement qui adresse, dans les quinze jours suivant leur transmission, ses observations éventuelles au Bureau de l'une ou l'autre Chambre », art. 130, Constitution de la République Démocratique du Congo. À 36 ans d'âge, Constant Mutamba Tungunga parle-t-il trop ou trop vite, en clair, sans faire attention à ce qu'il dit ou fait ?

« DES ANNONCES DE BUZZ ». Il a été nommé le 28 mai 2024 ministre du Gouvernement Suminwa. Il fut opposant au régime Tshisekedi, assistant du Gouverneur de l'ex-Province Orientale Jean Bamanisa Saïdi, leader de Nogec, la Nouvelle Génération pour l'Émergence du Congo, ex-membre du FCC, assistant du coordonnateur du FCC Néhémie

Mwilanya, rapporteur du bureau politique, compagnon du questeur de la CÉNI Aggée Aje Matembo Toto avec qui il crée la Dypro, la Dynamique Progressiste Révolutionnaire, candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2023, candidat malheureux au poste de rapporteur adjoint au bureau de l'Assemblée nationale, etc. L'homme se rend à son cabinet tenant en laisse son chien, se fait photographe en compagnie de ses collaborateurs avec à la main une tasse de café, multiplie des sorties médiatiques, fait régulièrement des annonces «buzz», etc.

Dans le « communiqué du Synamac sur les sorties médiatiques ministre de la Justice et Garde des Sceaux » («concerne : discours du ministre de la Justice et Garde des Sceaux»), signé par le Président national Isofa Nkanga qui est substitué du Procureur Général et, pour le Secrétaire Général Adj empêché, par Shabani Watenda Junior, Président du Tribunal de Grande (Instance), on lit notamment : « Le Synamac dénonce la propension du ministre de la Justice et Garde des Sceaux dans ses sorties médiatiques à vouloir rendre les magistrats seuls acteurs de la justice, responsables de la mauvaise administration de la justice, érudant ainsi les questions de fond à la base du dysfonctionnement de ce secteur ». Puis: «Ainsi, par ses discours à

la limite populistes et outrageants à l'égard de tout un corps, il expose les magistrats dont la sécurité est déjà précaire ou pas du tout assurée ». «Le Synamac fustige d'une part la création des tribunaux populaires où le ministre se transforme tantôt en juge, qualifiant certaines œuvres du juge des décisions iniques, tantôt en procureur, ordonnant des arrestations, et de l'autre, la création des commissions ayant pour objet de statuer sur les actes des magistrats (...) C'est dans ces attaques et contrevérités distillées ça et là à longueur de journée contre les magistrats qu'ils sont victimes d'agressions ».

Le syndicat des magistrats «attire l'attention des membres du bureau du Conseil Supérieur de la Magistrature sur la participation de certains magistrats dans des commissions créées en vue de censurer les actes relevant des attributions des cours, tribunaux et parquets et, ce, sans s'en référer à leur hiérarchie respective. Pareil agissement ne doit laisser indifférent ». Puis : « Dans un État de droit, le seul moyen d'attaquer une décision de justice demeure les voies de recours prévues par le législateur. Et lorsqu'elles sont toutes épuisées, la seule possibilité qui reste est le pourvoi en cassation dans l'intérêt de la loi. Agir autrement, c'est se comporter en hors la loi », écrit le communiqué. Les magistrats «invitent le ministre (...) d'arrêter avec

ses agressions et de chercher à travailler avec les magistrats dans cette lutte dont il n'est pas seul, et n'en a pas non plus le monopole (...) Le Synamac relève que les modifications intempestives des lois organiques régissant le Pouvoir judiciaire ne régleront rien tant que les questions de fond débattues lors des assises des États Généraux de la Justice ne seront pas résolues. Par contre, elles provoquent des collisions des textes tendant à leur inconstitutionnalité ».

COMME EN FRANCE. «Si la justice doit être considérée comme une chaîne, la magistrature n'est que l'un des maillons parmi les autres acteurs de l'administration de la justice qui en sont aussi les maillons. Il s'agit entre autres des avocats, des parties, du ministre de la Justice, etc. Si la « chaîne justice » est malade, c'est donc tous les maillons qui sont malades y compris le ministre de la Justice. Car chacun a sa part de responsabilité dans l'administration de la justice ».

Les magistrats congolais prennent-ils la voie des magistrats français qui s'en étaient pris durement au ministre de la Justice et Garde des Sceaux français sortant, l'ancien ténor du barreau Eric Dupond-Moretti au point de parvenir à le conduire devant la Cour de Justice de la République, CJR, ce qui fut la première fois dans l'histoire

de France qu'un ministre en exercice était attrait devant cette juridiction pénale spéciale ? C'est l'affaire dite «Dupont-Moretti», « Bismuth » (nom d'emprunt de l'ancien président Nicolas Sarkozy), ou « Azibert » (du nom d'un magistrat de la Cour de cassation) appelée devant le PNF, le Parquet National Financier, contestée en son temps par l'avocat Dupond-Moretti. Les syndicats de magistrats poursuivaient le Garde des Sceaux français devant cette cour en l'accusant d'avoir cherché à se venger d'un certain nombre de magistrats avec lesquelles il était en conflit ouvert avant sa nomination. Dupond-Moretti avait diligenté des enquêtes administratives à l'encontre de ces avocats. L'affaire porte sur une ramification de l'enquête initiale et principale portant sur le financement lybien de la campagne électorale de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy. La petite cellule du PNF avait estimé opportun de mobiliser de considérables moyens d'enquête pour retrouver la «taupe» censée avoir prévenu l'avocat de Sarkozy (Me Thierry Herzog) que la ligne téléphonique ouverte par son client sous le nom de Paul Bismuth était sous écoute. Sans en informer sa hiérarchie, elle avait demandé à la police d'éplucher les désormais célèbres fadettes, relevés téléphoniques

détaillés qui permettent de connaître la durée et le correspondant des appels passés, concernant une quinzaine d'avocats proches de Me Herzog, dont faisait partie Eric Dupond-Moretti. L'enquête n'avait jamais permis de connaître le nom de l'informateur et la plainte a été classée sans suite. Scandalisé d'apprendre, incidemment, par les avocats de Nicolas Sarkozy, qu'il avait été ainsi espionné par le PNF dans le cadre de cette «enquête parallèle» - « l'enquête 306 » disent les initiés - l'alors avocat Eric Dupond-Moretti fut le seul avocat à oser porter plainte contre X pour la commission de trois délits : atteinte à l'intimité de la vie privée, violation du secret de la correspondance des avocats et abus d'autorité.

Les syndicats de magistrats avaient estimé que Dupond-Moretti aurait été, dès sa nomination, en tant que ministre de la Justice, le 6 juillet 2020, dans une position de conflit d'intérêts. Il aurait ainsi commis le délit de « prise illégale d'intérêt » et qu'il cherchait à assouvir sa vindicte envers les magistrats concernés par l'affaire. C'est vrai que Dupond-Moretti s'était retrouvé dans une si mauvaise position qu'il risqua une condamnation et se vit même à la porte du Gouvernement n'eût été la confiance dont lui témoigna le président français Emmanuel Macron.

Reste que s'agissant du ministre d'Etat en charge de la Justice au Congo, Constant Mutamba, « le Chef de l'Etat, déclarait-il, nous a nommé pour redresser notre justice et redorer son image. Rien n'arrêtera cet engagement ferme du Magistrat Suprême. Les réformes courageuses en cours vont se poursuivre à la satisfaction générale de notre peuple. Des réseaux mafieux démasqués craquent déjà ».

ALUNGA MBUWA ■

Cette sociale-démocratie dont se réclament nombre de partis

Depuis le déclenchement, en avril 1990, du mouvement de démocratisation dans l'ex-Zaïre, la social-démocratie a le vent en poupe dans le pays. Comptant construire et changer fondamentalement le visage physique et social du Congo, plusieurs politiques se réclament de cette obédience idéologico-politico-démocratique. Mais l'écrasante majorité des partis de cette mouvance, se comportent en farouches ennemis idéologiques et politiques. C'est quoi dans le fond et la forme, cette social-démocratie à laquelle tous paraissent théoriquement s'identifier quand ils s'en éloignent ?

Trois types de démocratie, liés au libéralisme, au socialisme marxiste-léniniste et au socialisme réformiste sont actuellement appliqués dans le monde. Il s'agit de la démocratie libérale, de la démocratie socialiste ou populaire et de la social-démocratie. Toutes ces trois démocraties sont fondées sur les principes de liberté et d'égalité. Elles visent toutes le bien-être intégral, intégré et durable de tous les citoyens en vue de la cohésion nationale des États qui les appliquent et de la cohésion sociale des communautés humaines qui les vivent. Elles diffèrent par la manière d'accéder au pouvoir politique, par le mode de production des richesses, par la façon de répartir le pouvoir et surtout les richesses nationales entre les différentes classes sociales. Depuis l'effondrement de l'empire communiste soviétique, l'une de ces trois formes de la démocratie, en l'occurrence la social-démocratie, est à la mode. En effet, plusieurs partis politiques du monde en général et du Congo en particulier s'en réclament. La social-démocratie est née en Allemagne, au XIX^{ème}

siècle et presque immédiatement reconstruite et adoptée en Angleterre sous sa forme travailliste, le labour.

LES FONDAMENTAUX.

Elle vise des réformes socialistes dans le cadre de la démocratie libérale. Comme la démocratie libérale et la démocratie populaire, elle se base sur les principes de liberté et d'égalité tandis que les régimes de pure démocratie libérale et de pure démocratie populaire privilégient respectivement le principe de liberté et le principe d'égalité, le régime social-démocrate valorise et cultive indistinctement tous ces deux principes. Le principe de solidarité est affiché. Guère question de pouvoir lié à la propriété privée des moyens de production et d'échange et à toute tentative de concentration du pouvoir entre les mains d'une clique oligarchique telle la bourgeoisie dans les pays de pure démocratie libérale ou l'avant-garde du parti communiste, la nomenklatura, dans les pays de pure démocratie socialiste. La social-démocratie pose les fondations des conditions matérielles qu'exige l'exercice de la liberté, de l'égalité et de la solidarité ; à lever le voile pudique que porte la domination des puissances économique-financières ou politico-idéologiques ; à casser subtilement les barrières dressées devant elle par celles-ci, etc. Puissamment enracinée dans la société civile à travers de multiples organisations syndicales, réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs, la social-démocratie a pour but ultime la construction d'une communauté humaine politiquement et économiquement solidaire. Afin d'atteindre cet objectif général de cohésion sociale, elle rompt avec les thèses de lutte des classes et de nationalisation intégrale des moyens de production et d'échange inhérentes à la révolution marxiste-léniniste qui signifient conflits sociaux permanents

perturbateurs du développement social. La social-démocratie a trouvé son terrain de prédilection et d'éclosion particulièrement dans tous les pays scandinaves et dans deux pays d'Océanie. Hormis quelques rares et brèves parenthèses libérales et conservatrices, elle est pratiquée, presque sans interruption, en Suède, en Norvège, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle est tentée, de temps à autre, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en France, en Autriche, en Belgique, en Grèce, en Italie, en Israël, en Espagne, au Portugal, au Brésil, dans les provinces de l'Ouest canadien qui constituent généralement, par le biais du Nouveau Parti Démocratique, des gouvernements provinciaux quasi-autonomes du gouvernement fédéral, quelle que soit l'orientation idéologique de celui-ci. Le régime social-démocrate est doublement libéral, politiquement et économiquement. Politiquement parce qu'il garantit constitutionnellement et met réellement en œuvre la démocratie politique. En Suède, rapporte Stig Hadenius, l'industrie et le commerce se trouvent, dans une proportion d'environ 90 %, dans les mains d'intérêts privés. Le régime social-démocrate mène donc, d'une manière systématique, une politique économique très favorable à l'entreprise privée. Il encadre cette dernière avec les propres armes du patronat capitaliste : libre entreprise, respect des lois concurrentielles, refus de nationalisation des moyens de production et d'échange, lutte contre les tendances monopolistes, etc. Cela veut dire qu'il est très conscient qu'il faut d'abord bien produire les marchandises et les services et bien vendre avant de bien distribuer, dans la justice et l'équité, les richesses nationales générées par tous. Cela revient à dire que le régime social-démocrate est par ailleurs, en partie,

économiquement socialiste. D'où, le mode de production intermédiaire entre le capitalisme et le socialisme qualifié d'économie sociale de marché. Celui-ci se définit comme une recherche permanente de la combinaison la plus efficace possible entre la performance optimale que peut offrir le capitalisme et la justice et la sécurité sociales que peut offrir le socialisme. En clair, sous le régime social-démocrate, l'économie n'est donc pas totalement livrée à la seule volonté du marché contrôlé par les capitalistes. En vue d'y parvenir, l'État social-démocrate organise la répartition des fruits du travail sur base des décisions politiquement orientées. En social-démocratie, on ne badine pas avec les négociations et le consensus. Le tout se passe sous l'œil vigilant, juste et équitable de l'État qui est le lieu où s'exerce activement et concrètement la solidarité entre les différentes classes sociales. Dans ce sens que la justice sociale et la sécurité sociale constituent les meilleures conditions du dynamisme d'une économie en croissance. Ainsi, allier l'efficacité économique au progrès social est une obligation pour l'État social-démocrate. En effet, à ses yeux, l'exigence de la démocratie économique s'impose avec la même rigueur et la même évidence que la démocratie politique. Sur le plan pratique, cela se traduit essentiellement de la manière suivante. Premièrement, l'État social-démocrate planifie une partie de l'économie nationale. Il s'agit de l'économie mixte et publique qui, en Suède par exemple, ne représente qu'environ 10% de l'ensemble. Cependant, cette planification très partielle est souple et non dirigiste. Deuxièmement, le secteur public est généralement d'une ampleur exceptionnelle par comparaison avec les États de pure démocratie libérale. L'État social-démocrate est particulièrement socialiste

parce qu'il est rigoureux sur l'objectif de l'égalité sociale. Il s'efforce de le réaliser de deux façons. Il remplit la fonction de prévention des risques par les assurances sociales. Il s'agit de l'assurance-maladie, de l'assurance-accident, de l'assurance-vieillesse et de l'assurance-chômage. Ces quatre sortes d'assurances sociales sont financées par les cotisations des employeurs, des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants quant à l'assurance-chômage. Le caractère général, obligatoire et égalitaire de ces assurances sociales permet une réduction très sensible des disparités sociales par l'instauration d'une solidarité horizontale entre les différentes catégories des travailleurs en particulier et entre les membres de la communauté nationale en général. L'État social-démocrate remplit la fonction de redistribution des richesses entre les diverses catégories des travailleurs et des membres de la société. En organisant une solidarité verticale entre les hauts et les bas revenus. Et ce, au moyen de la politique de solidarité salariale et de progressivité de l'impôt qui permet des transferts importants de revenus des riches vers les pauvres. Le taux élevé de l'impôt marginal, les écarts relativement faibles entre les revenus et un système très élaboré de protection sociale font de la Suède, de la Norvège, du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande des pays où les différences de niveau de vie de la population sont exceptionnellement faibles.

COHÉSION SOCIALE.

Passé le seuil des économies de pénurie, les stimulants de la conquête sociale ne s'arrêtent pas seulement aux revenus financiers et aux assurances sociales. Le régime social-démocrate assure régulièrement à la population institutions d'enseignement et de santé de tous les niveaux, soins de

santé, logements sociaux, routes, ponts, stades, crèches, parcs de loisirs, etc., de haute qualité. L'école obligatoire d'une durée de 9 ans par exemple, instaurée en Suède en 1962, a asséné un coup fatal à l'analphabétisme et aux discriminations sociales entre les écoles jadis fréquentées par les enfants des riches et celles où se retrouvaient ceux des pauvres. Depuis lors, tous les enfants suédois, quelles que soient leurs origines sociales, étudient dans les mêmes écoles, suivent le même système et le même programme d'enseignement. Avec le temps, cette idée de marche vers l'égalité sociale est devenue un dogme. Même les bourgeois, les conservateurs et les ultra-conservateurs, qui s'y opposaient au départ, se gardent bien d'y toucher aujourd'hui. Car, les programmes sociaux sont toujours conçus et fonctionnent de façon à couvrir toutes les classes sociales plutôt que les seules classes sociales en difficulté. La quête incessante de l'égalité sociale a sa contrepartie : une très forte pression fiscale. Le plus petit des salariés suédois, par exemple, paie en impôts deux mois de son salaire annuel ! Les recettes fiscales de la Suède sont les plus élevées au monde. Elles représentaient, en 1989, 56,8 % du PIB contre 43,9 % à la France, 38,1 % à l'Allemagne, 36,5 % au Royaume-Uni et 29,8% aux États-Unis. Cette lourde fiscalité, bien qu'ancre dans les mentalités, offusque les citoyens et les opérateurs économiques qui comprennent que cette lourde fiscalité sert à dégager les ressources financières indispensables au développement accéléré des besoins sociaux de base. Sous le régime social-démocrate, la justice sociale et l'équité, régulées par l'État, constituent le moteur principal du développement durable, de la cohésion nationale des États et de la cohésion sociale des communautés. Toutes les classes sociales vivent, concrètement et

indistinctement, toutes les libertés fondamentales dans la stricte responsabilité individuelle et publique. Dont le suffrage universel qui est le mode consacré d'accession au pouvoir et aux postes politiques fondamentaux. Ce régime génère, par le biais de la force de travail de tous, d'abondantes richesses. Certes, celles-ci vont d'abord et généralement se loger dans les poches des propriétaires des moyens de production et d'échange tels que le Suédois Ingvar Kamprad, le fondateur et le principal propriétaire aux 37 milliards d'euros de la multinationale Ikea. Mais, par l'application rigoureuse des principes de justice sociale et d'équité, le régime social-démocrate fait du social la substance même de son action politique et économique. Visant foncièrement la cohésion sociale, l'État social-démocrate est toujours à la recherche d'un certain équilibre entre les différentes classes sociales. Il s'efforce, en tant qu'État-éthique, de redistribuer équitablement le pouvoir et surtout les richesses nationales entre les diverses classes sociales. En réduisant très sensiblement les inégalités dans les domaines politique, économique, social et culturel. En favorisant l'émergence d'une très large classe moyenne par l'enrichissement général des différentes parties du pays et couches de la population. La social-démocratie apparaît, dans le contexte mondial actuel, comme ce régime politique qui réalise le mieux possible les principes clés de liberté, d'égalité et de solidarité aboutissant à l'idéal sacré de cohésion sociale pourtant également envisagé par les régimes politiques de pure démocratie libérale et de pure démocratie populaire souvent déchirés par des conflits sociaux. En conclusion, nul n'accepterait que l'État serve primordialement de courtier du grand capital comme sous la démocratie libérale.

MUSENE SANTINI
BE-LASAYON ■

Il pleut abondamment sur Corneille Nangaa Yobeluo

Il était déjà sous sanctions américaines après le chaos électoral de 2018. Et, bis repetita, Washington annonce de nouvelles sanctions contre lui mais cette fois contre le chef politique d'un groupe armé qui fait des centaines de morts et de déplacés dans le pays. Et comme si cela ne suffisait pas, l'UE, l'Union Européenne, emboîte le pas aux États-Unis. Dans un Congo où l'extérieur compte et, en premier, les États-Unis d'Amérique, devant quelle situation se trouve désormais l'ancien président de la Commission Électorale Nationale Indépendante, CÉNI alors qu'un procès contre lui est ouvert à la Cour militaire de Kinshasa ? L'AFC et, par ricochet, le M23, sont-ils sous la cendre ?

Il avait longtemps été un expert électoral avant d'embrayer, sous une forte crise politique, sur le poste de président de la CÉNI, la Commission Électorale Nationale Indépendante. Il venait de succéder à l'un de ses mentors, l'abbé Apollinaire Malu Malu Muholongu, décédé le 30 juin 2016 à Dallas, aux États-Unis, où il avait été admis pour des soins. Malu Malu avait pu placer, comme enseignant, Corneille Nangaa Yobeluo à son école électoral, ÉFÉAC, l'École de Formation Électorale en Afrique Centrale. Cet homme de fer, au visage faussement affable, donnait l'image d'un fonctionnaire correct. Il était pourtant à la tête d'un immense empire financier après des opérations de corruption intervenues lors des processus électoraux. Il s'est ainsi lancé dans diverses activités, s'est saisi des carrés miniers, s'est spécialisé dans l'extraction de l'or, s'est approprié des centaines d'hectares de terre, a commencé à investir dans l'agriculture, etc. En avait-



Corneille Nangaa Yobeluo en chef rebelle au Nord-Kivu. DR.

il fait trop ? Selon des informations non vérifiées, l'une de ses mines lui fut ravie sans que l'on ne sache pourquoi. L'homme a, peu après, développé des ambitions illogiques, cherchant à être nommé Premier ministre.

«UNE COQUILLE VIDE».

Comment organiser une élection, à ses yeux, dans la transparence totale, proclamer, à l'issue de cette élection, un vainqueur et chercher à être nommé, sans suspicion, n° 2 de ce vainqueur ? Que des démarches effectuées, en pleine journée, par Nangaa Yobeluo parfois dissuadé, mais qu'importe ! Il lance par la suite un parti politique, ADCP, l'Action pour la Dignité du Congo et de son Peuple, avec l'ambition affirmée de concourir à la présidence de la République. L'ADCP a comme objectif de « mettre en place, des petits projets, des nano projets, des micros et des grands projets, avec l'accent sur l'agriculture, avec toute la chaîne de valeurs », explique Nangaa, fin-février 2023. Mais voilà que jeudi 25 juillet, Washington passe à la vitesse supérieure. « Aujourd'hui, les États-Unis ont imposé des sanctions à l'Alliance Fleuve Congo, une coalition de groupes armés, ainsi qu'à des personnes et des entités associées à l'AFC, notamment Bertrand Bisimwa, le président du M23, Twirwaneho, un groupe armé affilié à l'AFC dans la pro-

vince du Sud-Kivu, et Charles Sematama, un commandant et chef militaire adjoint de Twirwaneho. En outre, Corneille Nangaa, qui a fondé l'AFC avec les dirigeants du M23, est l'objet d'une nouvelle désignation et est soumis à des sanctions supplémentaires », écrit sur son compte X (ex-Twitter) l'ambassadeur des États-Unis à Kinshasa, Mme Lucy Tamlyn. Elle poursuit : « L'AFC perpétue l'instabilité politique et un conflit meurtrier en exacerbant une crise humanitaire dans l'Est de la RDC. Les États-Unis s'engagent à tenir pour responsables ceux qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité de la RDC. Nous condamnons l'AFC et ses membres, dont le M23, qui alimentent un conflit sanglant et exacerbent la crise humanitaire dans l'Est de la RDC ». À Washington, dans un communiqué, le sous-secrétaire américain au Trésor en charge du terrorisme et du renseignement financier, Brian Nelson, écrit : « Les décisions prises aujourd'hui viennent renforcer notre volonté de rendre responsables ceux qui cherchent l'instabilité perpétuelle, la violence et à blesser des civils afin d'atteindre leur but politique ». Comme si cela ne suffisait pas, le lendemain 26 juillet (en fait le même jour avec le décalage horaire), l'Union Européenne par le Conseil Européen, emboîte le pas aux États-Unis en annonçant les mêmes sanctions contre Nangaa, le chef d'« un mouvement politico-militaire créé au Kenya mais opérant à l'Est de la RDC, actuellement lié avec plusieurs groupes armés non gouvernementaux incluant le M23/ARC ». Avec Nangaa, l'UE sanctionne d'autres individus, le secrétaire exécutif du M23, Benjamin Mbonimpa, le général de brigade Justin Gacheri Musanga, le commandant et le commandant adjoint des FDLR, les Forces Démocratiques pour

la Libération du Rwanda-Forces combattantes Abacunguzi, Gustave Kubwayo et Pierre Célestin Rurakabijem, mais aussi un chef militaire rwandais, le colonel Augustin Migabo, de la RDF.

NE PAS SE FAIRE ÉCLABOUSSER.

Les M23 et les FDLR-FOCA entretiennent le conflit à l'Est de la RDC, déclare l'UE qui les tient pour « responsables de graves violations des droits de l'homme, notamment de meurtres, de violences sexuelles et d'attaques contre des civils, ainsi que du recrutement d'enfants » en les accusant aussi « d'obstructions électorales ». Ces derniers, écrit le communiqué, sont soumis à une interdiction de voyager dans les pays du Schengen et au gel de leurs avoirs. De même que l'UE interdit aux citoyens et aux entreprises de l'Union Européenne de mettre des fonds à la disposition de Nangaa et d'autres personnes frappées par les sanctions. Vu ces sanctions et leurs conséquences, Nangaa n'a pas attendu le lendemain pour réagir. Dans un long texte, sur son compte X, il s'est adressé au « Peuple congolais », disant que « son bonheur ne dépend que

de (lui-même) » et « qu'il est temps qu'il s'assume une bonne fois pour toutes ». Puis : « Ni sanctions illégitimes, ni procès kafkaïen ne nous ébranleront dans notre noble lutte de redressement national ! » « En tant que citoyens congolais, poursuit le texte, rien et alors rien ne nous arrêtera dans cette lutte constitutionnelle noble de libération du Peuple congolais sur pied de l'article 64 de notre Constitution. C'est notre droit en tant que Congolais ! » Et : « La lutte continue. Notre terminal, c'est Kinshasa. Nous y parviendrons. Ingeta ». Deux passages de cette réaction du chef rebelle qui en disent long : « Ceux qui proclament des sanctions à grand renfort médiatique contre nous, ne commettent-ils pas la même erreur que leurs aïeux qui ont livré injustement notre premier Héros national Patrice Lumumba à la mort sur base de la préservation d'intérêts géopolitiques discutables ? » Et, « une Nation de grande démocratie dont nous estimons le statut de médiateur dans la crise en cours entre l'AFC et le régime de Kinshasa par le biais de deux trêves successives, ne pouvait pas, si abruptement,

altérer sa précieuse vocation internationale de promotrice de la paix et de la stabilité mondiale notamment au sein de sa permanence au Conseil de Sécurité de l'ONU par l'utilisation d'outils unilatéraux de politique étrangère décriés par l'ensemble du Sud Global qui représente la majorité mondiale et même ses partenaires occidentaux, qui ont accéléré une fragmentation mondiale dommageable entre l'Occident et le Reste. Il est temps de recadrer le tir pour une communauté mondiale apaisée ». Reste qu'il pleut désormais abondamment sur Corneille Nangaa Yobeluo. Dans un pays et une région où l'extérieur pèse, on ne voit pas comment l'ancien président de la centrale électorale congolaise pourrait s'en sortir outre ce procès ouvert à la Cour militaire qui pourrait aboutir sur un mandat d'arrêt international. Même son mentor Paul Kagame déjà sous fortes pressions n'a logiquement qu'une réaction désormais : s'éloigner au plus vite pour que, tant que faire se peut, et, le moins que l'on puisse dire, éviter de se faire trop éclabousser. Nul doute, Nangaa est dans des sales draps.

ALUNGA MBUWA ■

L'affaire Malanga

L'instruction dans l'affaire du coup d'État manqué et de l'attaque de la résidence du président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe Lwa Kanyingini Nkingi a pris fin vendredi 16 août. La prochaine audience devant le tribunal militaire de garnison de la Gombe, siégeant en audience foraine à la prison militaire de Ndolo, consacrée à la plaidoirie, est prévue pour le 26 août 2024. Le tribunal militaire a interrogé les 51 prévenus, Marcel Malanga, fils de Christian Malanga, le chef du mouvement insurrectionnel à l'origine du coup d'État étouffé, tué lors des événements, la propriétaire de l'hôtel Chez Momo,

les chauffeurs des bus ayant conduit les assaillants de Matadi à Kinshasa, la nettoyeuse du Palais de la nation, les policiers de la LENI ayant intervenu dans le quartier Lalou, les témoins et renseignants. Des prévenus se sont reconnus dans les vidéos balancées. Ils sont accusés de terrorisme, détention illégale d'armes de guerre, tentative d'assassinat, association de malfaiteurs, meurtres, financement du terrorisme. Des infractions punissables de peine de mort. Ces prévenus soutiennent avoir été contraints, mais leurs déclarations devant l'OPJ et le ministère public renseignent autre chose. Elodie Botete, une poli-

cière renseignant a confirmé l'attaque de son sous-commissariat. « Nous étions au poste de notre sous-Ciat, sur la route Matadi, à l'arrêt Lalou à Binza Delvaux, à Ngaliema. Vers 2 à 3 heures du matin, une jeep est passée en vitesse, suivie d'un bus 207 rempli de militaires. Je pensais que c'étaient des soldats Tshikata, mais les événements ont pris une mauvaise tournure et le commanditaire est descendu de sa jeep avec ses coéquipiers bien armés pour nous agresser et confisquer nos armes. Ils ont commencé à crier que le régime avait changé, et qu'il fallait retourner au Zaïre. J'ai été tabassée et molestée ».

ALUNGA MBUWA ■

La stratégie gagnante de la guerre au Kivu

Lorsque le 18 janvier 2001, ils font feu sur le président Laurent-Désiré Kabila, à Kinshasa, dans son bureau, à sa résidence, alors qu'il s'y trouvait en réunion avec un collaborateur, officiers et soldats rwandais au front, aux côtés des rebelles congolais du Rcd-Goma, était à Pepa, localité située à une centaine de kilomètres de Pweto, non loin du lac Tanganyika, à un jour de marche de la deuxième ville du pays ! À l'annonce du décès du président congolais, soldats rwandais et rebelles congolais se jettent mécaniquement en direction de Lubumbashi, à 500 kms de là, convaincus que l'affaire était désormais terminée, que la deuxième guerre mondiale africaine avait pris fin, que le Rwanda venait de gagner une seconde fois, une guerre au Congo !

Pourtant, peu après la nouvelle de la mort de Kabila annoncée, Paul Kagame reçoit l'ordre de la première puissance du monde de ne pas laisser ses troupes avancer vers la deuxième ville du Congo, d'arrêter les combats à Pepa et de voir venir les événements. L'ordre de Washington est si strict que pour s'assurer de son exécution sans faille par ses hommes, Paul Kagame fait atterrir dans la précipitation sur la localité congolaise, Pepa, dans l'heure qui suivait l'annonce de ce décès, le membre le plus puissant de son dernier carré, le général Faustin Kayumba Nyamwasa, l'un des fondateurs du FPR, le Front Patriotique Rwandais, aujourd'hui en exil, à l'époque chef d'état major de



Quand le Congo prendra conscience de sa puissance. DR.

l'armée rwandaise, APR, l'Armée Patriotique Rwandaise aujourd'hui RDF, Rwanda Defence Force.

Sur le front, trouble et incompréhension. Les mêmes questions dans toutes les bouches.

« Qu'est-ce qu'il s'est passé derrière nous, depuis ? Qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi nous demande-t-il de ne plus avancer alors que le pouvoir est à portée de main ? Que nous veut-il ? »

L'assassinat de Laurent-Désiré Kabila a fait ouvrir des portes aux Occidentaux !

Dès son installation à la tête du pays, le nouvel homme, fils de Laurent-Désiré Kabila, choisi par les Occidentaux, prend littéralement un chemin autre que celui qu'avait emprunté son père. Il commence par béatifier le facilitateur du dialogue inter-congolais, l'ancien président du Botswana, Ketumile Joni Masire dit Quett Masire, invité dans la Capitale, reçu par le nouveau président quand Kabila père lui avait fait ériger un infranchissable mur.

Le dialogue s'ouvre le 15 octobre 2001 à Addis-Abeba, en Éthiopie. Il aboutit à Pretoria à l'Accord global et inclusif, signé le 2 avril 2003 à Sun City, en Afrique du Sud. L'accord donne lieu à un régime 1+4 inattendu, fait incorporer dans l'armée régulière des forces de toutes les rébellions, MLC, RCD-Goma, RCD-ML.

L'arrêt par Kagame des combats à Pepa

donne une indication claire sur les réalités du Rwanda. L'ordre d'arrêter les combats est venu des Occidentaux, signe de la dépendance existentielle du Rwanda vis-à-vis des Occidentaux.

Le Rwanda trop pauvre par son potentiel, son économie sinon son existence dépend étroitement de l'aide occidentale.

La moitié de son budget est financée par l'aide extérieure. Il est dès lors difficile qu'une injonction occidentale ne puisse être suivie sauf à accepter de faire courir au « pays des mille collines » le risque d'un retour à l'âge de la pierre, ce que ne peut se permettre Kagame dont l'ambition affichée par sa propagande ou sa communication, est de passer pour un pays modèle dans la gestion au point d'afficher des taux de croissance hors normes (plus de 8% en 2023), de se faire élire et réélire à la soviétique sans que cela n'émeuve personne en Occident dans un pays à majorité hutue. L'essentiel, explique-t-on, c'est la paix, l'ordre, la stabilité ! Disons-le. Face à Kigali, Corneille Nangaa Yobeluo est le nouveau Laurent-Désiré Kabila, le nouveau Ernest Wamba dia Wamba, le nouveau Dr Émile Ilunga Kalambo, le nouveau Adolphe Onusumba Yemba. Un Congolais de service, sans existence, à exploiter et à lâcher sans explication dès que l'ordre tombe !

Si le Congo fait

aujourd'hui face à d'énormes défis dans la conduite de la guerre que lui mène le Rwanda, le pays est connu comme celui qui infligea une cuisante défaite à la rébellion tutsie du FPR lors de sa première tentative de prendre le pouvoir à Kigali. Sous Mobutu, l'ex-Zaïre, avec le général Donatien Mahele Lieko Bokungu à la tête d'un contingent des FAZ contribua, le moins que l'on puisse dire, le 2 octobre 1990, soit dès le lendemain de l'entrée du FPR au Rwanda, en venant de l'Ouganda, à la mort dans les bananeraies, du chef historique du FPR-APR, Fred Gisa Rwigema, de son vrai nom Emmanuel Gisa.

DU MAUVAIS TEMPS À KIGALI.

Certes, des versions diverses circulent sur ce décès. Il n'empêche ! Cette mort de l'homme qui fut le garde du corps de Yoweri Kaguta Museveni lors de ses opérations militaires parties de la Tanzanie et qui est nommé vice-ministre de la Défense à Kampala, à la prise du pouvoir par Museveni, fut l'œuvre du contingent zaïrois dépêché par Mobutu auprès de l'armée de son ami, le président rwandais, le Hutu Juvenal Habyarimana.

Partant des réalités existentielles du Rwanda, le Congo d'aujourd'hui peut déployer une stratégie gagnante qui ferait plier cet « homme fort de Kigali ». Une stratégie d'anéantissement sinon d'affaiblissement de l'économie et donc des finances de ce pays. Le contexte international actuel s'y prête avec cette multiplication des mauvaises nouvelles.

Le hasard n'existe pas, dit-on. Il est évident que depuis peu, Kigali croule sous du mauvais temps. Il y a le gel par l'Union Européenne de 20 millions d'euros à

la RDF pour son intervention à Cabo Delgado, au Mozambique. « L'UE ne peut pas apporter une assistance financière (au Rwanda) qui sera aussitôt injectée dans le financement des violences dans le Nord-Kivu », déclare un diplomate européen. Cette contribution financière ne sera pas versée au Rwanda qui, au lieu de se concentrer sur le développement de son territoire, exporte et entretient la terreur sur le sol congolais. Jusqu'où ira l'UE qui paraît s'acheminer vers de nouvelles sanctions contre Kigali pour son soutien au M23 ? Autre mauvaise nouvelle, l'arrivée au 10, Downing Street du Labour qui a conduit le nouveau premier ministre britannique, après son raz de marée électoral, à annuler le contrat sur les migrants. Keir Starmer a confirmé la fin de la politique d'expulsion des migrants vers le Rwanda.

Le 6 juillet, le chef du Labour a annoncé, lors de sa première conférence de presse à Downing Street, que la politique d'expulsion des demandeurs d'asile au Rwanda - « pays vanté mais non sûr pour les demandeurs d'asile », était « morte et enterrée ». Du coup, les sommes colossales que Kigali attendait de cet accord (432 millions d'euros comme coût de la procédure de demande d'asile au Rwanda, 140 millions d'euros supplémentaires si plus de 300 migrants étaient renvoyés au Rwanda, 151.000 livres prévues pour l'intégration de la personne renvoyée au cas où celle-ci resterait au Rwanda, etc.) partent en fumée quand la polémique enfle pour savoir s'il faut retourner ou pas les énormes sommes déjà perçues par Kigali.

Qu'attendre de Paris avec le changement de la politique étrangère française que va porter le futur gou-

vernement français et surtout de Washington qui ne met désormais aucune réserve dans son récit pour désigner nommément le Rwanda dans la guerre à l'Est du Congo ?

Le 5 décembre 2022, dans un appel téléphonique, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken a « dit clairement que tout soutien externe à des groupes armés non-étatiques en RDC doit cesser, y compris le soutien du Rwanda au M23 », en a rapporté officiellement le porte-parole du département d'État, Ned Price.

Le 5 février 2024, l'ambassade des États-Unis à Kinshasa diffuse un communiqué. « Nous avons fermement appelé tous les groupes armés non-étatiques, y compris le M23 sanctionné par les États-Unis, à cesser les hostilités et à déposer les armes (...). Nous appelons de nouveau le Rwanda à cesser de soutenir le M23 et à immédiatement retirer les Forces armées rwandaises du territoire congolais, étant donné que leur appui à ce groupe armé n'a servi qu'à déstabiliser davantage l'est de la RDC ». Puis : Les États-Unis soulignent « depuis longtemps qu'il est primordial que tous les États respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun », ajoutant que « toute affirmation contraire est fautive ». Et ce tweet d'Antony Blinken du 7 avril 2024, jour de la commémoration des 30 ans du génocide rwandais, qui en dit long sur le virage de la politique américaine : « Nous pleurons le deuil des milliers de Tutsis, de Hutus, de Twas et d'autres dont la vie a été perdue au cours de 100 jours de violence indicible ». Réaction affligée de Kagame : « Quand il s'agit du jour de la commémoration, qui est le 7 avril, auriez-vous la gentillesse de commémorer

avec nous et de vous arrêter là ? Il y a 365 jours dans une année. Donnez-nous ce 7 avril, commémorez avec nous et, ensuite, vous pourrez passer les 364 jours restant à nous blâmer pour tout ce que vous n'aimez pas chez nous ». À la question d'un journaliste, Kagame révèle qu'il croyait avoir conclu, il y a dix ans, un accord avec les autorités américaines pour qu'elles ne critiquent pas l'anniversaire du génocide. Les choses ne sont donc plus désormais les mêmes ! Certes, Kagame est et reste sur papier un allié des États-Unis. Certes, Kagame a sur papier des relations amicales avec nombre de dirigeants occidentaux.

Reste que Kagame et son régime subissent désormais une pression qu'ils n'avaient jamais subie à ce jour suite à une implication militaire documentée dans les Kivu du puissant voisin économique, le Congo.

Entre le Rwanda et le Congo, le choix est clair. On le sait, « les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».

Quand les médias s'en mêlent avec le dossier planétaire « Rwanda Classified » qui a surpris Kigali, qui a activé ses réseaux étrangers avec une tribune riposte « Rwanda Classified », une faille journalistique ? Reste que l'enquête « Rwanda Classified », au cœur de l'engrenage répressif du régime de Paul Kagame menée par un consortium de 17 médias de onze pays dans le monde, a fait mouche, a interpellé les consciences.

Que veut Kagame dont le pays n'a rien dans ses mains ? Quelles ambitions folles, démesurées nourrit-il ? Peut-il exister en continuant de tromper et de travailler pour d'autres ? Et, si face au Rwanda, le Congo avait besoin d'autres armes pour lever la mise ?

KKMTRY ■

Grâce à des mesures drastiques, l'Aéroport International de N'djili fait peau neuve

En fin d'une visite d'inspection le 25 juin 2024 à l'Aéroport International de N'Djili, FIH, à Kinshasa, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes, Société Anonyme, RVA-SA, entouré de membres du Conseil d'Administration dont le Directeur Général Léonard Ngoma Mbaki, du Directeur Général Adjoint Louis Blaise Londole Lokoyi, d'un groupe d'Administrateurs de cette entreprise de l'État, avait assuré que les lignes allaient (et devaient) bouger, réaffirmant la détermination affichée et l'engagement de l'ensemble de l'équipe dirigeante de la Régie des Voies Aériennes-SA à améliorer les failles aggravées constatées lors de cette visite.

Il avait déclaré : « On est dans une entité qui appartient à la RVA-SA, une entité d'accueil des passagers, la porte d'entrée et de sortie du pays. C'est comme la porte d'entrée de votre domicile. Il faut que cette porte soit soignée. Il y a un an, le Conseil d'Administration était venu ici par deux fois en visites d'inspection. Nous avons identifié les problèmes. Nous avons donné des instructions. Aujourd'hui, un an plus tard, nous revenons pour voir si ces instructions ont été exécutées. Nous nous rendons compte que oui, partiellement, quelques instructions ont été exécutées. Mais, dans l'ensemble, l'entité reste encore dans un état déplorable. Vous venez de voir les plafonds comment ils sont, toujours dégradés, outre l'absence de chariots. Lorsqu'un avion atterrit avec 150 pas-



Ci-haut, Vicky Lundula Lutshaka, le nouveau Directeur de l'Aéroport International de N'Djili n'a pas attendu des jours pour lancer l'opération «redorer l'image de l'Aéroport» en faisant faire peau neuve à cette emprise de l'État gérée par la RVA-SA. Ci-après, la visite des ministres du Gouvernement Suminwa sur l'emprise spoliée de la RVA-SA, dans la commune de la N'Sele. DR.



sagers, il ne trouve qu'une vingtaine de chariots. Vous venez de voir l'état des murs de notre maison. Ce n'est pas une façon d'attirer les passagers, les investisseurs, les touristes (...). Comment voulez-vous que nous puissions développer notre pays si nous ne savons pas entretenir l'accueil ? Voilà pourquoi on est là. On a vu des situations qui sont extrêmement graves. Des décisions vont être prises. Nous sommes

le Conseil d'Administration qui décide. C'est à la Direction Générale d'exécuter. Il appartient au Conseil d'Administration d'organiser le suivi et, éventuellement, de prendre des sanctions ».

NOMINATION DE NOUVEAUX CADRES. Moins d'un mois après, faisant suite à une décision prise par le Conseil d'Administration, le Directeur Général de la RVA-SA, a pris, le

12 juillet 2024, une décision (n°RVA/DG/102/2024) portant désignation de trente-trois cadres de cette société de l'État. Un changement qui a touché aussi l'Aéroport International de N'Djili, avec l'arrivée à sa tête d'un nouveau Directeur appelé généralement commandant - les aéroports du Congo furent jadis dirigés par des militaires - qui a pour nom Vicky Lundula Lutshaka, l'ancien commandant Michel Otshudi Oki-

tandjo qui avait assumé cette fonction à ce poste frontalier pendant deux ans et demi, mis à la disposition de la Direction Administrative. Lundula a comme adjoint Wabulakombe Watongoka. Le nouveau patron de l'Aéroport International de N'Djili n'avait pas attendu plusieurs jours pour lancer l'opération «redorer l'image de l'Aéroport» en faisant faire peau neuve à cette emprise de l'État gérée par la

RVA-SA. Lundula a placé sa priorité dans la ligne définie par la Hiérarchie. « La priorité a été déjà définie car j'ai reçu les instructions de la Hiérarchie qui a demandé (...) de redorer le blason de l'Aéroport International de N'Djili (...) C'est-à-dire dans les secteurs de la sûreté, de la navigation aérienne et de l'embellissement de l'Aéroport (...). Tout est urgent mais il y a une ligne de conduite que je vais scrupu-

leusement suivre ». Vicky Lundula Lutshaka avait déclaré vouloir établir une collaboration étroite avec tous les agents de la RVA-SA afin de relever les défis. « Je crois qu'avec l'aide de tous les agents de la RVA-SA, l'aéroport étant une ville dans une ville, un travail de synergie est d'autant plus nécessaire pour relever les défis ». Reste que le chemin est long pour cette société qui a sous sa gestion une cinquantaine d'aéroports et d'aérodromes du pays où tout fait défaut. Et il n'y a pas que les chariots dans l'accueil et le confort des passagers et des aéronefs. Samedi 11 août 2024, la commune de la N'Sele où s'étend l'emprise aéroportuaire a reçu une visite gouvernementale avec deux ministres, la ministre d'État en charge des Affaires foncières Acacia Bandubola Mbongo et celui de l'Urbanisme et Habitat, Crispin Mbadu Phanzu. Accompagnés du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la RVA-SA, ils se sont rendus compte du chaos que vit le site vers l'aire de la piste d'atterrissage et de décollage des avions constamment amputée par des constructions anarchistes suite à des ventes de terrains opérées par le chef coutumier André Tsumbu et son neveu, Pedro non autrement identifié. Suite à la témérité de ces anarchistes, le balisage lumineux qui aide les pilotes est menacé alors que la RVA-SA attend en novembre un audit de certification de l'OACI, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale. Ces constructions menacent la vie des centaines de familles qui y vivent. Face au danger de cette spoliation, la demande faite par la RVA-SA aux deux membres du Gouvernement Suminwa est sans équivoque : démolir aussi vite que possible ces maisons et clôturer le site. **D. DADEI**

Refus de visa, business colossal pour les pays Schengen

Informations incomplètes ou non-fiables, demandeur faisant objet de mesure lui interdisant l'accès ou le retour au territoire du pays d'accueil, ou présentant un risque de menace pour l'ordre public, la sécurité publique ou la santé publique du pays d'accueil. Ce sont entre autres motifs à la base du refus de visa aux nombreux Africains par les pays européens de l'espace Schengen.

Selon des statistiques analysées par Schengen News, le média officiel de l'espace Schengen, les demandeurs africains perdent 56 millions d'euros, ce qui représente un enjeu financier considérable, surtout que les frais liés au visa ne sont pas remboursables. « Les autorités du consulat considèrent que certaines demandes sont obscures et qu'il n'y a pas suffisamment d'éléments pour justifier le voyage. Ces demandes sont donc refusées parce qu'elles estiment que le postulant n'a pas justifié assez clairement le motif pour lequel il veut aller dans le pays d'accueil », confie un agent d'un consulat à Dakar, au téléphone. C'est ainsi que de nombreux demandeurs africains se voient refuser le visa Schengen (qui sont les pays membres de l'Union Européenne, Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède), malgré les sommes colossales qu'ils déboursent, de la préparation des paperasses jusqu'à l'acquiescement des frais de visa. Ils y



Selon Schengen News, les demandeurs africains perdent 56 millions d'euros, ce qui représente un enjeu financier considérable. DR.

mettent leur énergie, leur fortune, bref tout leur espoir pour l'obtention du précieux sésame. Mais pour nombre d'entre eux, à la fin, c'est la déception. Le visa leur est refusé et n'ont même pas le courage de faire un recours. « J'ai fait une demande de visa Schengen pour la Belgique. J'ai rempli le formulaire en ligne avant de prendre un rendez-vous pour aller déposer mon dossier. J'ai fourni tous les documents, donné tous les renseignements concernant mon voyage et mon séjour, là-bas et j'ai payé les frais. Mais à la fin, le visa m'a été refusé », raconte Freeman Loga, ressortissant béninois vivant à Dakar. Frustration, résignation, et même parfois colère sont les sentiments qui animent ces candidats malheureux au visa Schengen. Parce que les frais de visa ne sont pas remboursables. Lorsqu'il arrive au demandeur de réitérer la

demande, il faut alors faire saigner sa bourse une nouvelle fois. Après avoir vu sa demande de visa refusée, Baye Niass, jeune étudiant à Dakar, était surpris d'apprendre que les frais de visa ne sont pas remboursables. Mais il ne peut que se morfondre dans la résignation. « Mon dossier devrait passer, mais on me brandit le motif 5 qui dit que les informations que j'ai communiquées pour justifier mes conditions de séjour ne sont pas fiables ou complètes. Je suis surpris parce que je ne pensais pas qu'on allait me coller ce motif, puisque ayant fait AVI et la réservation d'hôtel, ça devrait passer. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Mais on se remet au grand Dieu », se console-t-il.

ABSENCE DE TRANSPARENCE.
« Mais que voulez-vous que je fasse ? Le consulat ou le visa n'appartient pas à mes parents.

Je ne peux que me résoudre à l'idée que la prochaine fois sera bonne. Ce n'est pas une résignation, mais une résilience », ajoute Loga. Nombre de ces demandeurs refusent de faire le recours puisque les chances que ces démarches aient un avis favorable sont très minimes. Schengen News, indique dans ses statistiques qu'en 2023, les ressortissants africains ont reçu 704.000 refus de visa, soit 41,3% de tout le montant généré par les demandes rejetées cette année. Dans les agences de voyage auxquelles s'adressent ces demandeurs, la situation est vécue dans une gêne, puisque ces dernières disent mettre tout en œuvre afin que le client, qui dépense presque sa fortune, puisse avoir satisfaction. « Votre intention, de quitter le territoire n'est pas établi », c'est le motif de refus le plus récurrent des demandes de visa. 70 à 80 % des cas de refus de visa Schengen

sont frappés par ce motif. « C'est-à-dire que le consulat pense qu'après expiration du visa, l'intéressé ne compte pas revenir dans son pays. Parce que pour eux, les documents financiers apportés pour soutenir le dossier ne sont pas convaincants », souligne M. Diallo. Il reconnaît que les demandeurs malheureux sont frustrés, mais cela reste la faute au consulat et non aux agences de voyage. Puisque celles-ci font correctement leur travail avant d'envoyer le postulant pour le dépôt des dossiers. Pour les honoraires, ça dépend de ce que l'agence convient avec le client. Le Directeur de Safabhe Voyages confie qu'il y en a à qui il fait des faveurs en diminuant des prix fixés d'avance. « Quand on assiste bien un client et qu'il est satisfait, c'est une communication réussie », ajoute-t-il, reconnaissant aussi que le taux d'obtention de visa est faible. European Union

Observer a mené une étude qui révèle que les pays d'Afrique et d'Asie représentent 90 % de tous les coûts liés aux visas Schengen refusés. Ce chiffre risque d'augmenter parce que depuis le 11 juin 2024, la mesure de l'Union Européenne sur l'augmentation des frais de visa est entrée en vigueur. Selon la nouvelle mesure, les Africains déboursent 90 euros pour les adultes et 45 euros pour enfants de 6 à moins de 12 ans pour espérer avoir le visa Schengen. Contre 80 euros dans le passé pour les adultes et 40 euros pour les enfants. Soit une augmentation de 12,5 %.

« Quand on parle de visa, on parle de quelque chose d'assez lié à la diplomatie et aux politiques intérieures des États. Sauf qu'il y a des difficultés pour le système diplomatique pour certains États africains, voire asiatiques de négocier un peu avec leurs homologues du côté de Schengen », explique Mouhamad Maiga qui ajoute qu'il y a un travail important à faire à ce niveau. Il pointe du doigt la politique sélective de l'immigration, avec un déséquilibre dans l'appréhension des politiques du visa au niveau de certains États africains, qui nécessite que les politiques migratoires soient revues du côté du continent africain et que certains États comme le Maroc puissent travailler un peu sur une politique d'équilibre et d'équité dans l'accès aux visas.

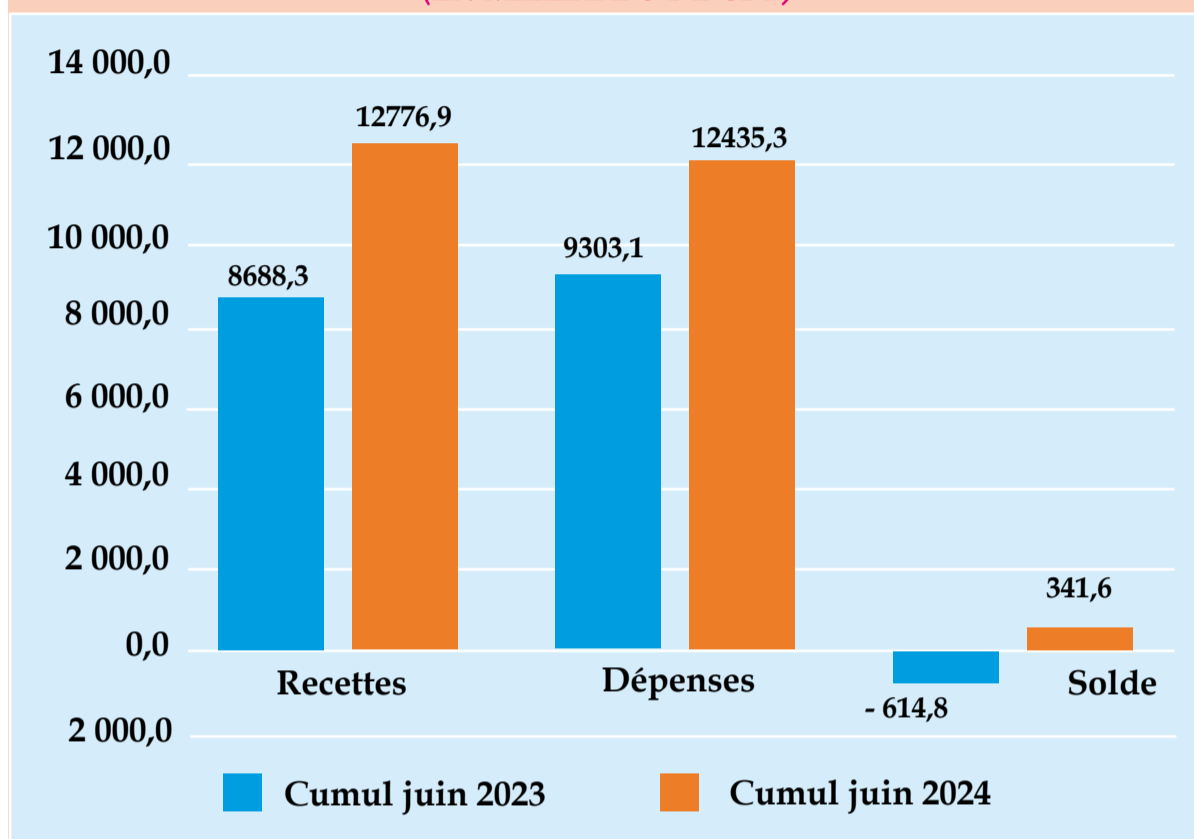
L'expert en relations internationales relève qu'il est assez dérisoire de voir qu'il y a un manque avéré de transparence au niveau des procédures de refus. « Ces procédures peuvent être l'objet de discussions, de négociations entre ces États africains et les pays de Schengen pour qu'il puisse y avoir quelque chose de beaucoup plus équilibré », déclare-t-

il. S'agissant des données que collectent ces pays de l'espace Schengen, Mouhamad Maiga indique que ce sont des données qui peuvent servir à beaucoup de choses, et que les diplomates des deux parties (pays africains et pays Schengen) doivent en parler. « Parce que c'est des données des citoyens africains qu'ils détiennent à leur niveau. On ne sait pas jusqu'où ces données peuvent servir », souligne-t-il. Dans le cas d'espèce, Mouhamad Maiga précise que les États africains ne sont même pas assez forts pour mettre en œuvre le principe de réciprocité. « Il faut suffisamment être costaud pour appliquer ce principe à un État plus puissant. Il n'y a pas que cette affaire migratoire qui peut être mise dans une balance pour pratique de ce principe de réciprocité. Le principe doit tenir compte d'un ensemble d'engagements, d'accords bilatéraux et internationaux pour pouvoir l'appliquer à un pays homologue », dit-il. Il insiste sur le fait que les systèmes ne sont pas équitables. Les États africains présentent donc un grand nombre de désavantages. Il faut noter que l'Afrique du Nord reste en première ligne au niveau des demandeurs de visa Schengen. Et c'est l'Algérie qui vient en tête de ces pays. 13 millions d'euros dépensés pour des visas rejetés en 2023. L'Algérie est suivie par le Maroc, avec près de 11 millions d'euros. L'Égypte occupe la troisième place avec 3,75 millions mis dans les demandes de visa rejetées. Un pays de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria, arrive en quatrième position, avec 3,44 millions d'euros et la Tunisie ferme la marche des top 5 avec 3,11 millions d'euros.

ISIDORE KOUWONOU ■
BBC Afrique.

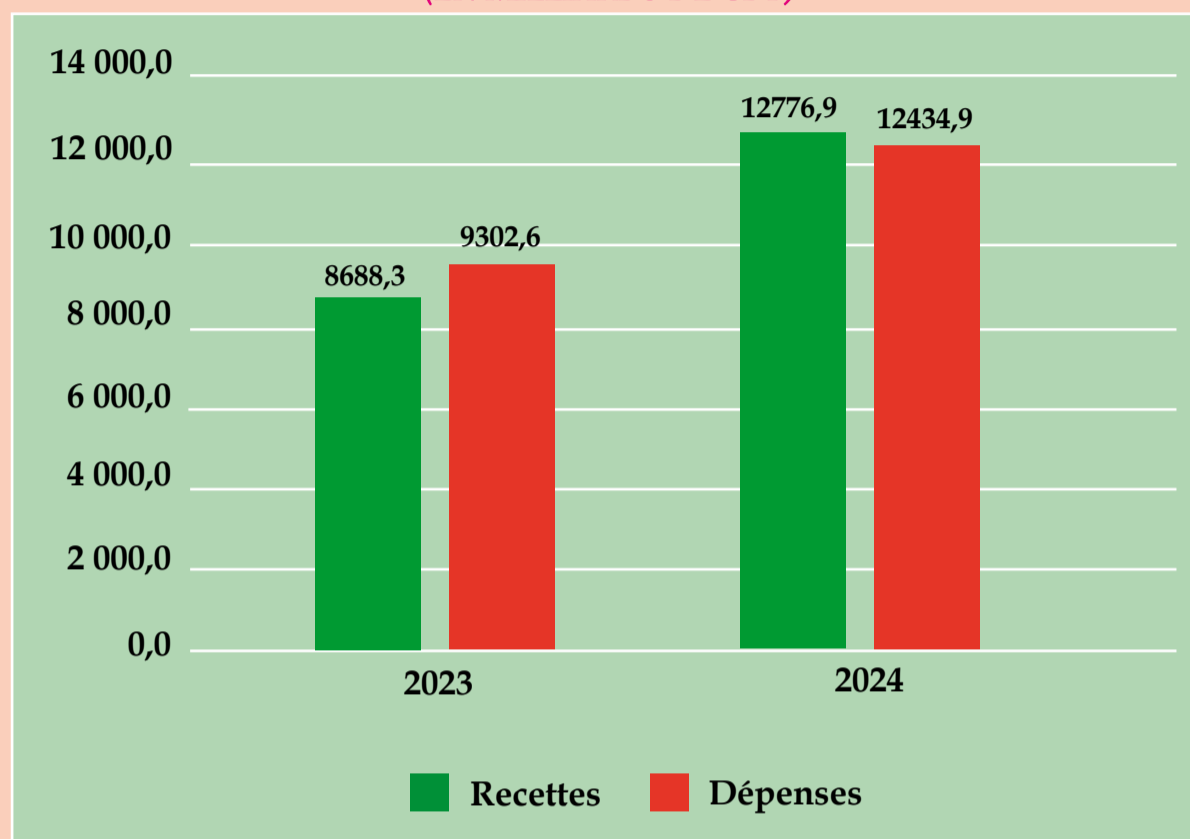
Les premières actions Suminwa jugées positivement par les chefs d'entreprises

ÉVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES
(EN MILLIARDS DE CDF)



Source: BCC sur base des données PTR du secteur public (DTO/Min. Finances)

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES
(EN MILLIARDS DE CDF)



Source: BCC sur base des données PTR du secteur public (DTO/Min. Finances)

L'économie mondiale se remet progressivement des effets négatifs des récentes crises. Toutefois, nombreux pays ne sont pas revenus à leur trajectoire de production d'avant pandémie. Cas notamment des économies en développement, particulièrement celles du continent africain confrontées à un besoin important de financement de développement. Cette situation tient principalement des contraintes énormes, notamment celles relatives aux marges budgétaires adéquates dans un contexte marqué par un niveau d'endettement déjà élevé et de resserrement monétaire dans la plupart des économies à l'échelle mondiale. Dans ces conditions, il est impérieux pour les décideurs de penser aux financements innovants qui favoriseraient la croissance économique et l'emploi dans la région, avec pour conséquence d'améliorer leur situation budgétaire. S'agissant particulière-

ment de l'objectif de croissance, il devrait davantage être orienté vers le secteur privé. Ainsi, les gouvernements devraient se concentrer sur l'élimination des contraintes politiques à la croissance des investissements du secteur privé. Par ailleurs, pour ce qui est du financement de la transformation structurelle de l'économie africaine, il devrait concerner le financement des besoins à long terme. C'est dans ce cadre qu'en marge du Symposium Économique en Afrique, le Directeur du Département Afrique du FMI, le Fonds Monétaire International, a appelé au renforcement de la coopération internationale pour favoriser cette transformation. Ce renforcement de la coopération internationale devrait se traduire par une augmentation des subventions budgétaires et un accès aux financements concessionnels. Pour le FMI, ce type de financement reste un grand potentiel pour la création d'un espace budgétaire utile pour

le développement et la transformation.

AU PLAN INTÉRIEUR. Les premiers pas du team économique Suminwa sont perçus positivement par le marché, selon la note de conjoncture de la Banque Centrale du Congo, BCC datée mi-juin. Le renforcement des mesures de stabilisation contribue à garantir une relative stabilité tant sur le marché des biens et services. Sur le secteur réel, l'économie devrait rester sur le sentier d'une croissance soutenue et supérieure à la moyenne de l'Afrique Sub-saharienne. En outre, le renforcement des mesures de stabilisation engagées depuis le mois de juillet 2023 devrait contribuer au ralentissement de l'inflation en 2024 par rapport à l'année précédente. Les prévisions renseignent une croissance de 4,7 % en 2024 contre 5,3 % prévue initialement. Dans un contexte de ralentissement des prix intérieurs comparativement à l'année précé-

dente, les activités non extractives seront soutenues notamment par la poursuite de la mise en œuvre des programmes du Gouvernement, notamment le PDL-145T, ainsi que la bonne tenue des industries manufacturières et du commerce. Pour rappel, en 2023 la croissance du PIB réel s'était située à 8,4 % contre de 8,9 % l'année précédente. La croissance des activités extractives s'était fixée à 18,2% en 2023 contre 22,0 % une année plutôt, consolidant la position de ce secteur comme porteur de croissance au Congo. Le PIB hors mines s'était situé à 3,5 % en 2023 après une réalisation de 3,1 % l'année précédente, soutenue par la branche «Bâtiments et Travaux Publics». S'agissant du baromètre de conjoncture, au mois de juin, les résultats de l'enquête d'opinions renseignent une consolidation de la confiance des chefs d'entreprises quant aux perspectives économiques de l'économie nationale. Cette consolidation s'est traduite par un solde

global d'opinions établi à 35,9 % au mois de juin contre 35,2 % le mois précédent, en augmentation pour le huitième mois consécutif. Cette évolution tient principalement de l'optimisme affiché par les chefs d'entreprises évoluant dans différentes branches d'activités, et principalement ceux de la branche « Extraction minière ». Sur le marché des biens et services, au 12 juillet 2024, l'inflation a ralenti, se situant en rythme hebdomadaire à un taux de 0,31 % contre 0,39 % la semaine précédente, portant l'inflation cumulée à 8,16%. La fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a contribué à la variation de l'indice global à hauteur de 60,41 %, suivi de « Transport », « Biens et services divers », « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », et « Santé » avec des contributions respectives hebdomadaire de 9,00 %, 7,88 %, 7,83 % et 4,64%. En glissement annuel, le taux d'inflation se situe à 15,31 % venant de

19,6 % la semaine précédente et 23,8 % à fin décembre 2023. En annualisé, il s'établit à 15,68 % contre une cible annuelle de 11,3 %. Sur les Finances Publiques, le plan de trésorerie prévisionnel, PTR, projette un excédent de trésorerie de 71,8 milliards de CDF, pour le mois de juillet 2024, traduit par les recettes attendues de 2.762,7 milliards de CDF et des dépenses à exécuter de 2.690,9 milliards. Ces rentrées seraient consécutives au paiement du premier acompte provisionnel de l'Impôt sur les Bénéfices et Profits, IBP, lequel devrait booster le niveau des recettes de l'administration fiscale. Quid de la situation comparée 2023 et 2024 ? La gestion des finances publiques, au cours du premier semestre de l'année 2024, a été caractérisée par une mobilisation accrue des recettes publiques tant en nominal qu'en \$US comparativement à la période correspondante de 2023 et ce, malgré l'absence des appuis budgétaires. La même ten-

dance a été observée au niveau des dépenses. Toutefois, le solde s'est amélioré en 2024, passant d'un déficit de CDF 614,8 milliards à un excédent de CDF 341,6 milliards en 2024. Les recettes publiques ont atteint CDF 12.776 milliards à fin juin venant de CDF 8.688 milliards. En ce qui concerne les dépenses, elles sont passées de CDF 9.302 milliards à CDF 12.435 milliards.

■ De l'exécution du plan de trésorerie du secteur public au 12 juillet 2024. Au 12 juillet 2024, l'exécution du plan de trésorerie du secteur public s'est soldée par un déficit de CDF 107,2 milliards, financé entièrement par une partie de la marge de trésorerie constituée antérieurement, laquelle a également servi au remboursement des titres publics échus à hauteur de 195,7 milliards, dans un contexte d'émission nette négative.

■ Évolution mensuelle des recettes au 12 juillet 2024. Les ressources

(Suite en page 13).

ÉVOLUTION DU PLAN DE TRÉSORERIE DE L'ÉTAT AU 12 JUILLET 2024 (EN MILLIARDS DE CDF)

| RUBRIQUES | RÉALISATION 2023 | | Au 12 juillet 2024 | | | Cumul au 12 juillet 2024 | | |
|---------------------------------------|------------------|-----------------|--------------------|----------------|----------------|--------------------------|----------------|---------------|
| | Mois de juillet | Cumul juillet | Program. | Réalisation | Exéc. en % | Program. | Réalisation | Exéc. en % |
| Douanes et accises (DGDA) | 426,7 | 2746,4 | 574,9 | 187,9 | 32,7 | 3520,3 | 2990,0 | 84,9 |
| Impôts directs, indirects (DGI) | 1395,8 | 6114,7 | 1839,0 | 180,1 | 9,8 | 7556,5 | 7295,6 | 96,5 |
| Recettes non fiscales (DGRAD) | 288,4 | 1702,2 | 332,5 | 126,7 | 38,1 | 1970,3 | 2092,3 | 106,2 |
| Pétroliers Producteurs | 0,0 | 178,9 | 16,4 | 0,0 | 0,0 | 295,5 | 285,7 | 96,7 |
| Dons et autres recettes | 0,0 | 57,0 | 0,0 | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 608,1 | - |
| Total revenus et dons | 2111,0 | 10799,2 | 2762,7 | 494,9 | 17,9 | 13342,6 | 13271,8 | 99,5 |
| Dépenses courantes | 1481,4 | 8395,3 | 1454,1 | 297,9 | 20,5 | 9877,9 | 7881,9 | 79,8 |
| Salaires | 620,0 | 4123,6 | 674,3 | 0,0 | 0,0 | 5079,3 | 4133,8 | 81,4 |
| Intérêt sur la dette | 20,3 | 118,7 | 21,6 | 19,5 | 90,2 | 154,7 | 245,8 | 158,8 |
| Dont dette extérieure | 0,2 | 36,2 | 0,1 | 0,2 | 113,1 | 47,6 | 72,5 | 152,3 |
| Frais de fonct. Inst. et Min. | 386,9 | 2547,8 | 541,0 | 82,1 | 15,2 | 2789,3 | 1908,1 | 68,4 |
| Institutions Politiques | 188,4 | 1057,3 | 224,6 | 39,7 | 17,7 | 1143,8 | 923,2 | 80,7 |
| Ministères | 198,5 | 1490,4 | 316,4 | 42,4 | 13,4 | 1645,4 | 984,9 | 59,9 |
| Dépenses en capital | 552,0 | 1325,0 | 567,1 | 301,9 | 53,2 | 1561,4 | 1357,5 | 86,9 |
| Amortissement de la dette | 13,3 | 179,8 | 10,6 | 1,0 | 9,3 | 218,6 | 226,7 | 103,7 |
| Autres dépenses | 811,5 | 2261,2 | 659,2 | 1,2 | 0,2 | 2308,3 | 3571,2 | 154,7 |
| Dont Élections | 488,9 | 728,8 | - | - | 0,0 | 200,0 | 127,2 | 63,6 |
| Total dépenses (+amort. dette) | 2858,2 | 12161,2 | 2690,9 | 602,0 | 22,4 | 13966,1 | 13037,3 | 93,3 |
| Solde de trésorerie | - 747,2 | - 1362,0 | 71,8 | - 107,2 | - 149,3 | - 623,5 | 234,5 | - 37,6 |

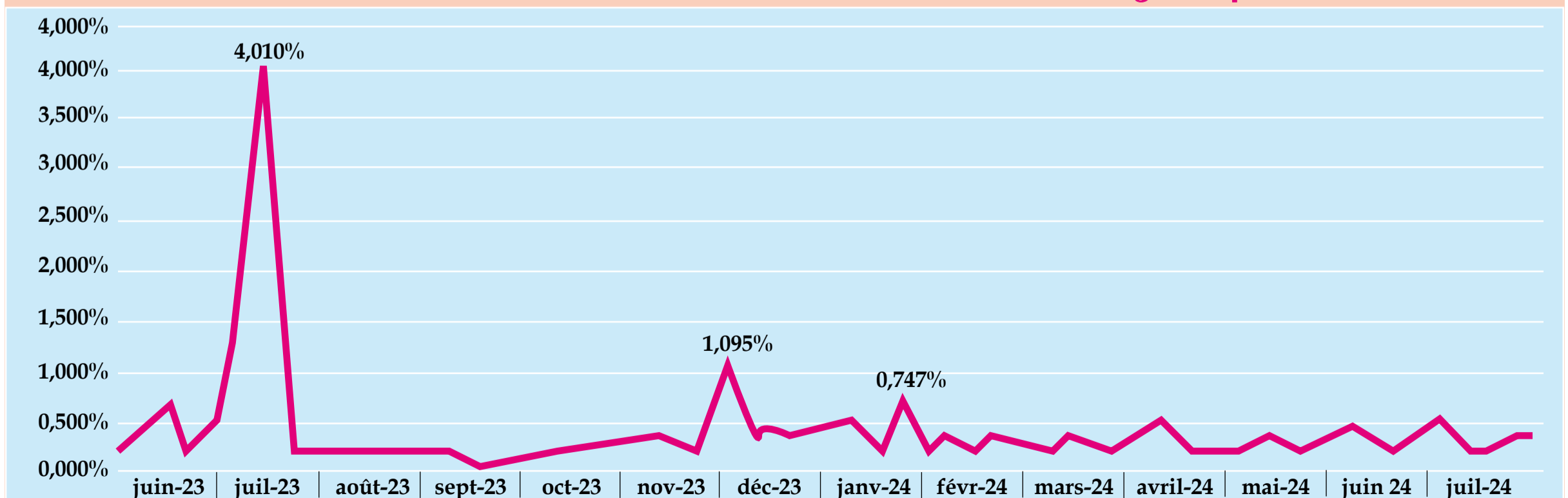
Source: BCC sur base des données PTR produit par la Direction du Trésor et de l'Ordonnancement du Ministère des Finances.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE À KINSHASA

| Taux de change CDF/1\$US | | | | | Var. en % fin décembre 2023 | | | | Ecart parallèle moyen - indicatif | |
|--|----------------|----------------|----------|----------|-----------------------------|----------------|--------------|--------------|-----------------------------------|--------|
| | Taux indicatif | Taux parallèle | | | Taux indicatif | Taux parallèle | | | en % | en CDF |
| | | acheteur | vendeur | moyen | | acheteur | vendeur | moyen | | |
| 29-déc.-23 | 2 668,95 | 2 670,00 | 2 703,33 | 2 686,67 | -24,43 | -20,35 | -20,47 | -20,41 | 0,66 | 17,72 |
| 31-janv.-24 | 2 731,00 | 2 683,75 | 2 736,25 | 2 710,00 | -2,27 | -0,51 | -1,20 | -0,86 | -0,77 | -21,00 |
| 29-févr.-24 | 2 766,62 | 2 734,38 | 2 763,81 | 2 749,10 | -3,53 | -2,35 | -2,19 | -2,27 | -0,63 | -17,53 |
| 29-mars-24 | 2 786,54 | 2 793,13 | 2 813,75 | 2 803,44 | -4,22 | -4,41 | -3,92 | -4,17 | 0,61 | 16,90 |
| 30-avr.-24 | 2 782,83 | 2 780,00 | 2 805,00 | 2 792,50 | -4,09 | -3,96 | -3,62 | -3,79 | 0,35 | 9,67 |
| 31-mai-24 | 2 812,73 | 2 810,00 | 2 828,75 | 2 819,38 | -5,11 | -4,98 | -4,43 | -4,71 | 0,24 | 6,65 |
| 28-juin-24 | 2 846,67 | 2 845,00 | 2 873,75 | 2 859,38 | -6,24 | -6,15 | -5,93 | -6,04 | 0,45 | 12,71 |
| 1-juil.-24 | 2 840,72 | 2 845,63 | 2 887,50 | 2 866,57 | -6,05 | -6,17 | -6,38 | -6,28 | 0,91 | 25,85 |
| 2-juil.-24 | 2 847,11 | 2 843,75 | 2 880,63 | 2 862,19 | -6,26 | -6,11 | -6,15 | -6,13 | 0,53 | 15,08 |
| 3-juil.-24 | 2 844,69 | 2 847,50 | 2 876,25 | 2 861,88 | -6,18 | -6,23 | -6,01 | -6,12 | 0,60 | 17,18 |
| 4-juil.-24 | 2 845,10 | 2 842,50 | 2 878,13 | 2 860,32 | -6,19 | -6,07 | -6,07 | -6,07 | 0,53 | 15,22 |
| 5-juil.-24 | 2 849,73 | 2 849,38 | 2 881,88 | 2 865,63 | -6,34 | -6,30 | -6,20 | -6,25 | 0,56 | 15,90 |
| 8-juil.-24 | 2 836,50 | 2 853,13 | 2 883,75 | 2 868,44 | -5,91 | -6,42 | -6,26 | -6,34 | 1,13 | 31,94 |
| 9-juil.-24 | 2 851,98 | 2 860,00 | 2 885,00 | 2 872,50 | -6,42 | -6,64 | -6,30 | -6,47 | 0,72 | 20,52 |
| 10-juil.-24 | 2 846,47 | 2 863,75 | 2 885,63 | 2 874,69 | -6,24 | -6,77 | -6,32 | -6,54 | 0,99 | 28,22 |
| 11-juil.-24 | 2 840,47 | 2 865,00 | 2 886,88 | 2 875,94 | -6,04 | -6,81 | -6,36 | -6,58 | 1,25 | 35,47 |
| 12-juil.-24 | 2 790,09 | 2 866,25 | 2 886,88 | 2 876,57 | -4,34 | -6,85 | -6,36 | -6,60 | 3,10 | 86,47 |
| Variation hebdomadaire au 12 juillet 2024 | | | | | 2,14 | -0,59 | -0,17 | -0,38 | | |

Source: Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE 2023 - 2024



Source: Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DES PRODUITS DE BASE

| | 31-juil-23 | 29-déc.-23 | 29-mars-24 | 28-juin-24 | 4-juil.-24 | 11-juil.-24 | Var hebdo en % |
|----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|----------------|
| Pétrole (brent) \$/baril | 85,30 | 77,87 | 87,30 | 85,63 | 87,44 | 86,12 | -1,51 |
| Cuivre LME \$/tm | 8 762,50 | 8 531,00 | 8 874,00 | 9 559,00 | 9 970,00 | 9 747,00 | -2,24 |
| Cobalt (Cathode 99,80) \$/tonne. | 32 975,00 | 32 750,38 | 28 038,00 | 26 566,00 | 26 541,00 | 26 513,00 | -0,11 |
| Or New York \$/o.t. | 1 953,13 | 2 070,39 | 2 232,14 | 2 320,19 | 2 358,49 | 2 380,95 | 0,95 |
| Riz Chicago \$/tonne | 344,15 | 387,48 | 362,47 | 341,50 | 331,13 | 321,41 | -2,93 |
| Blé Chicago \$/tonne | 242,94 | 228,40 | 204,82 | 212,17 | 210,85 | 208,82 | -0,96 |
| Maïs Chicago \$/tonne | 189,03 | 172,01 | 161,73 | 150,40 | 148,81 | 146,37 | -1,64 |

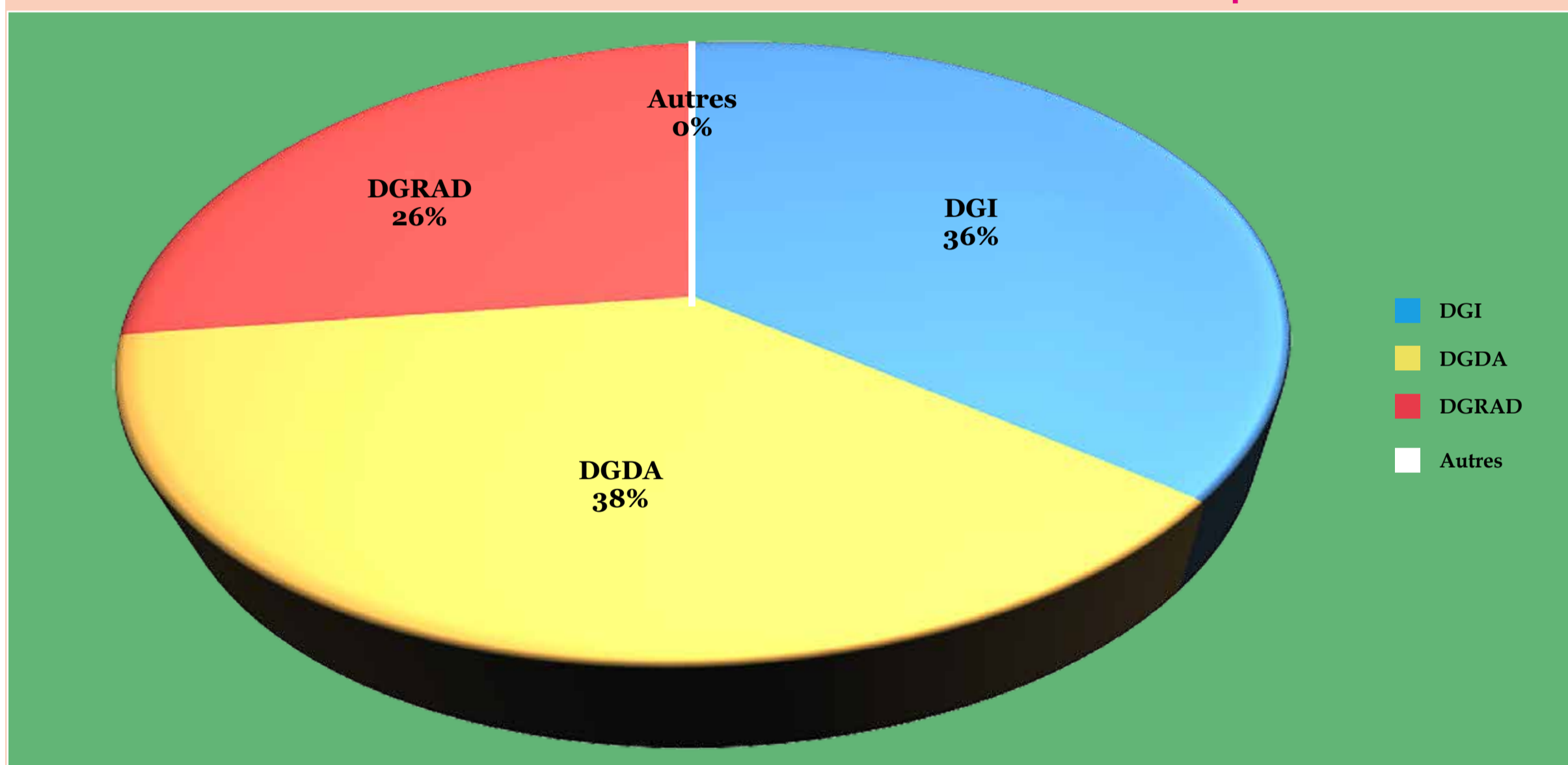
Source: Les échos.

ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA BALANCE DES BIENS 2023-2024 (En millions de USD)

| | 2023 | 2024 | Variations (%) |
|--------------|-----------|-----------|----------------|
| EXPORTATIONS | 13 871,85 | 19 238,73 | 38,69 |
| IMPORTATIONS | 14 202,16 | 13 848,91 | -2,49 |
| SOLDE | -330,31 | 5 389,82 | -1 731,75 |

Source: Banque Centrale du Congo.

CONTRIBUTION DES RÉGIES FINANCIÈRES AU 12 JUILLET 2024



ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL (%)



Source: FMI

Au 12 juillet, le taux d'inflation a ralenti passant de 0,31% contre 0,39%

(Suite de la page 10).

mobilisées ont atteint CDF 494,9 milliards, enregistrant ainsi un taux de mobilisation de 17,9 % par rapport à la programmation du mois. En effet, les recettes fiscales se sont établies à CDF 368,0 milliards dont les contributions de la DGDA, la Direction Générale des Douanes et Accises, et celles de la DGI, la Direction Générale des Impôts, ont été respectivement de CDF 187,9 milliards et CDF 180,1 milliards avec des taux de réalisation respectifs de 32,7 % et 9,8 % de leurs prévisions pour le mois. Les recettes non fiscales sous l'encadrement de la DGRAD, la Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales, se sont chiffrées à CDF 126,7 milliards, soit un taux de rendement de 38,1 % comparativement au niveau prévisionnel. En termes d'effort de service, la contribution de la DGDA a été de 38 % dans le total des recettes, suivi de celle de la DGI et de la DGRAD avec des parts respectives de 36 % et 26%.

■ **Évolution mensuelle des dépenses au 12 juillet 2024.** Les dépenses publiques, intégrant l'amortissement de la dette, se sont chiffrées à CDF 602,0 milliards, soit un taux d'exécution de 22,4 %. En cumul annuel, au 12 juillet 2024, la situation financière de l'État présente un excédent de trésorerie de CDF 234,5 milliards, traduit par un niveau des recettes de 13.271,8 milliards et des dépenses de 13.037,4 milliards. En intégrant les OPI, Ordre des Paiements Informatisés, en souffrance à la BCC, la Banque Centrale du Congo, et l'exclusion des dons budgétaires,



Au 12 juillet 2024, le CDF s'est établi à CDF 2.790,09 à l'indicatif, indiquant une appréciation de 2,14 % en rythme hebdomadaire. DR.

le solde de l'État serait déficitaire de CDF 269,9 milliards.

■ **Situation des Bons et Obligations du Trésor.** Pour le mois sous analyse, le Trésor a annoncé une adjudication des Obligations du Trésor indexées d'une maturité de 1 an et 6 mois, ce mardi 16 juillet 2024, d'un import de CDF 40,0 milliards, avec un taux d'intérêt de 25,0 % l'an. A la même date, il est prévu une autre séance d'adjudication des Obligations du Trésor en dollar américain d'une maturité de 1 an et 6 mois, pour un montant de 50,0 millions de \$US, avec un taux d'intérêt de 10,0 % l'an.

■ **Secteur extérieur.** Marché des changes et réserves internationales. Au cours de la semaine sous analyse, le secteur extérieur a été marqué par les faits ci-après :
 ► i. appréciation de la monnaie nationale ;
 ► ii. accroissement du niveau des réserves internationales et
 ► iii. tendance baissière des cours des principaux produits de base essentiels à l'économie congolaise.

Au 12 juillet 2024, le CDF, Franc congolais, s'est établi à CDF 2.790,09 à l'indicatif, indiquant une appréciation de 2,14 % en rythme hebdomadaire. Par contre, au parallèle, la monnaie nationale s'est légèrement dépréciée de 0,38 %. Les taux se sont situés à CDF 2.790,09 le dollar américain à l'indicatif et CDF 2.876,57 au parallèle. L'évolution du taux de change sur le marché officiel au cours de la semaine sous revue s'explique par les mesures prises par la Banque Centrale relatives tant sur le marché monétaire que de change. En effet, la Banque Centrale a injecté environ 50 millions de \$US sur le marché de change et a ponctionné en une semaine CDF 162 milliards de à travers le bon BCC. Dans les grandes villes, le taux de change moyen s'est situé à CDF 2.850,14, soit un niveau de dépréciation hebdomadaire de 0,31 %. Les réserves internationales se sont fixées à 6.109,87 millions de \$US au 10 juillet 2024, soit une accumulation de 152,38 millions par rapport à la semaine précédente. Ce niveau correspondant à 3,30 mois d'im-

portations.

■ **Évolution des cours des produits de base.** Au 11 juillet 2024, le baril du pétrole s'est négocié à 86,12 \$US, en recul de 1,51 %, en rythme hebdomadaire, influencé par la tendance de la FED quant à la baisse des taux d'intérêt, ce qui serait bénéfique à la demande. Rapproché à son niveau de décembre 2023, le prix du pétrole indique une hausse de 10,59 %. Le cours du cuivre s'est situé à 9.747,00 \$US la tonne, en baisse de 2,24 % d'une semaine à l'autre. Toutefois, en rythme annuel, il a augmenté de 14,25 %, suite à la hausse des importations du cuivre particulièrement dans le secteur des énergies renouvelables en Chine. Pour rappel, au mois de mai dernier, les importations chinoises de cuivre brut se sont situées à 514.000 tonnes, en hausse de 17,4 % par rapport au mois d'avril. Ces importations ont augmenté de 15,8 % sur les douze mois. Le prix du cobalt a connu une légère baisse se situant à 26.513,00 \$US soit son niveau le plus faible depuis 2016. Par rapport à fin décembre

2023, la baisse est de 19,05 %. Quant au prix de l'or, il a légèrement augmenté de 0,95 %, se fixant à 2.380,95 \$US l'once. S'agissant des produits agricoles, les prix du riz, du blé et du maïs sont en baisse respectives de 3,10 %, 1,88 % et 4,67 %, se situant à 321,41 \$US, 208,82 \$US et 146,37 \$US. Ces évolutions sont expliquées d'une part, par les conditions météorologiques favorables et, d'autre part, par l'abondance de l'offre en provenance de la Russie.

■ **Crise agricole en Zambie.**

Depuis le début de l'année 2024, la Zambie souffre du phénomène El Nino, caractérisé par la sécheresse, qui a touché 84 des 116 districts du pays. En effet, ce phénomène se traduit par un réchauffement inhabituel de la température à la surface de la mer. En moyenne, il survient tous les deux à sept ans et dure généralement entre 9 et 12 mois. En Zambie, cette sécheresse a eu des conséquences dévastatrices sur de nombreux secteurs tels que l'agriculture, la disponibilité de l'eau et l'approvisionnement en énergie, mettant en péril la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes. Au Congo, le Haut Katanga, le Lualaba et le Tanganyika, géographiquement proches de la Zambie, provinces importatrices nettes des produits alimentaires d'origines zambiennes (70,0 % de la farine de maïs consommée dans ces trois provinces proviennent de la Zambie), pourraient ressentir les effets de cette crise dans les prochains mois.

■ **Balance des biens.** Au mois de juin 2024, le compte

des biens affiche un excédent cumulé de 5.389,82 millions de \$US contre un déficit de 330,31 millions réalisé en juin 2023. Rapproché au PIB, ce solde représente 7,60 % contre un déficit 0,49 % une année plus tôt.

■ **Secteur monétaire.**

Au cours de la période sous analyse, le dispositif instrumental de la politique monétaire a été maintenu. Toutefois, il a été observé une forte ponction de la liquidité à travers le Bon BCC.

■ **Marché monétaire.**

Au cours de la semaine sous étude, le guichet des prêts à court terme n'a enregistré aucune opération contre un volume de CDF 25,0 milliards le mois précédent. Cette situation s'explique par le maintien d'un niveau élevé de la liquidité bancaire, avec le pic atteint au mois de mai. En cumul annuel au 12 juillet 2024, il affiche un volume d'opérations de 568,2 milliards. De même, le guichet des facilités permanentes n'a pas enregistré d'opérations depuis le début du mois de juillet contre un volume des transactions de 305,0 milliards en juin 2024. En cumul annuel, au 12 juillet 2024, ce guichet renseigne un volume d'opérations de CDF 5.220,0 milliards. L'année précédente, il s'est observé un volume d'opérations exceptionnel de CDF 21.569,7 milliards. Le marché interbancaire n'a pas enregistré d'opérations durant la semaine sous étude, contre un volume d'opérations de 50,0 milliards de CDF le mois précédent. En cumul annuel, au 12 juillet 2024, il se dégage un volume d'opérations de 241,0 milliards. Les taux d'intérêt appliqués sur les différents guichets

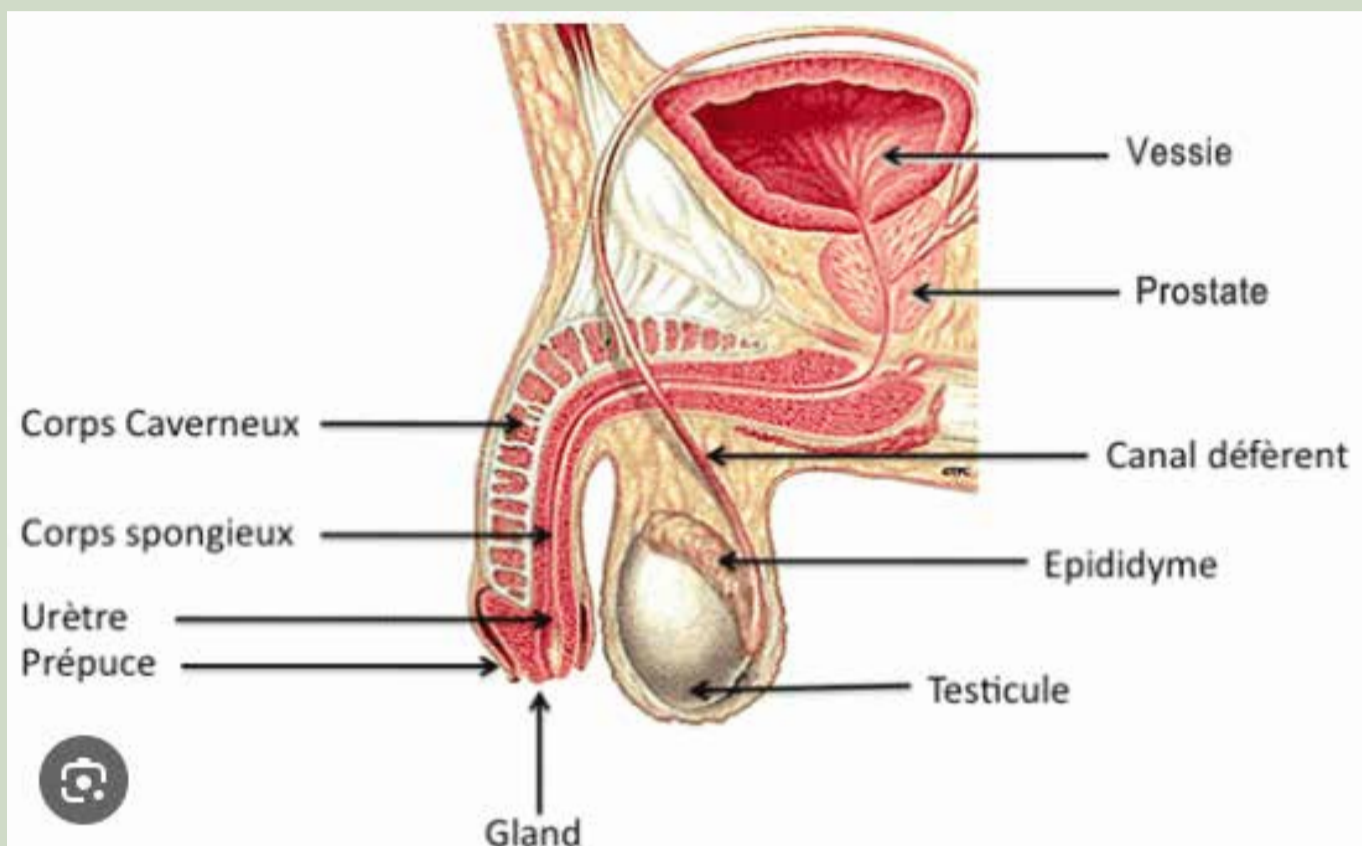
se sont situés entre 25,0 % sur le marché interbancaire et des prêts à court terme et 26,0 % sur celui des facilités permanentes.

■ **Dynamisme de l'activité bancaire.**

À fin mai 2024, les dépôts de la clientèle, dans le bilan consolidé du secteur bancaire, se sont situés à 12.875,51 millions de \$US, traduisant une hausse mensuelle de 5,45 %. Par structure des monnaies, les dépôts en \$US et en CDF affichent des hausses mensuelles respectives de 16,8 % et 4,3 % à fin à cette date. Il sied de signaler que les dépôts bancaires restent dominés par ceux en devises représentant 89,78 % du total des dépôts. Ceux en monnaies nationales ne représentent que 10,22 %. En outre, la composition de dépôts a été principalement dominée par les dépôts des ménages, des entreprises privées et ceux des entreprises publiques qui ont représenté respectivement 33,5 % ; 32,4 % et 11,4 % du total, suivis de ceux des petites et moyennes entreprises, des ISBLM et de l'Administration publique. Quant à la répartition par provinces, les dépôts bancaires sont plus collectés dans la ville province de Kinshasa avec 66,74 % du total, suivis des provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Nord Kivu, Sud-Kivu et Kongo Central qui représentent respectivement 20,16%, 4,18%, 2,87%, 1,52% et 1,55%. Pour rappel, en 2023, les dépôts de la clientèle se sont accrus de 4,0 % pour s'établir à 12.031,4 millions de \$US à fin décembre 2023. Les crédits bruts affichent une croissance mensuelle de 0,9 %, s'établissant à 7.782,26 millions de \$US contre un niveau de 7.712,2 millions à fin avril 2024.

C'est quoi la prostate et comment la soigner ?

La prostate est un organe important du système reproducteur masculin. Située sous la vessie, son rôle est de produire et de stocker le liquide séminal, qui nourrit et transporte les spermatozoïdes. La santé de la prostate est essentielle pour maintenir une fonction reproductrice normale. De nombreux hommes peuvent éprouver des problèmes de prostate tout au long de leur vie.



Située sous la vessie avec rôle de produire et de stocker le liquide séminal, qui nourrit et transporte les spermatozoïdes. DR.

Glande de la taille d'une noix, elle fait partie du système reproducteur masculin. Elle entoure l'urètre, le tube qui transporte l'urine de la vessie vers l'extérieur du corps. Elle produit du liquide séminal, qui est ajouté aux spermatozoïdes pour former le sperme. Un liquide qui agit comme un milieu de culture et fournit aux spermatozoïdes les nutriments dont ils ont besoin pour survivre et se déplacer. C'est une glande composée de tissu glandulaire et musculaire située juste en dessous de la vessie, en avant du rectum. Sa forme ressemble à celle d'une châtaigne et elle entoure l'urètre, le tube qui transporte l'urine de la vessie vers l'extérieur du corps. La prostate est essentielle à la fonction reproductrice masculine, car elle sécrète une partie du liquide séminal qui est libéré lors de l'éjaculation. Ce liquide séminal aide à nourrir et à transporter les spermatozoïdes pendant la fécondation. Il existe plusieurs problèmes courants liés à la prostate, notamment l'élargissement de la prostate, communément appelé hypertrophie bénigne de la prostate, HBP, et le cancer de la prostate. L'HBP est une condition dans laquelle la prostate devient plus grande avec l'âge,

pressant ainsi sur l'urètre et perturbant le flux urinaire. Le cancer de la prostate est une croissance anormale des cellules de la prostate qui peut se propager à d'autres parties du corps. Il est crucial de détecter et de traiter ces problèmes de prostate à un stade précoce pour éviter des complications plus graves. Lorsque la prostate présente un problème, divers symptômes peuvent se manifester. Il est important d'être conscient de ces symptômes afin de pouvoir consulter un médecin rapidement si nécessaire. Cela peut inclure des difficultés à uriner, une diminution du flux urinaire, des envies plus fréquentes d'uriner, des mictions nocturnes fréquentes, une sensation de vidange incomplète de la vessie, des douleurs ou des brûlures pendant la miction, ou encore la présence de sang dans l'urine ou le sperme.

LES SIGNES PRÉCURSEURS À SURVEILLER.

Il est important de noter que les symptômes de problèmes de prostate peuvent varier d'une personne à l'autre. Cependant, certains signes précurseurs peuvent indiquer la présence d'un problème de prostate. Ces signes comprennent des mic-

tions plus fréquentes, surtout la nuit, une sensation d'urgence à uriner, des difficultés à commencer ou à arrêter d'uriner, ainsi qu'un jet urinaire faible ou interrompu. Si vous remarquez ces signes, il est recommandé de consulter un médecin pour un examen approfondi.

Mais quand consulter un médecin ? Si vous éprouvez des symptômes liés à votre prostate, il est essentiel de consulter un médecin dès que possible. Un professionnel de la santé sera en mesure d'évaluer vos symptômes, de procéder à des examens et de vous recommander les meilleures options de traitement. Il est important de noter que certains problèmes de prostate, tels que le cancer de la prostate, peuvent ne présenter aucun symptôme au stade précoce. C'est pourquoi, il est crucial de subir des examens réguliers, en particulier si vous avez des antécédents familiaux de problèmes de prostate. Il existe plusieurs tests de dépistage utilisés pour diagnostiquer les problèmes de prostate. Ces tests comprennent un examen physique de la prostate, appelé toucher rectal, ainsi que des tests sanguins pour mesurer le taux de PSA (antigène spécifique de la prostate). Le taux

de PSA dans le sang peut être élevé en cas de problème de prostate. En fonction des résultats de ces tests, d'autres examens, tels que l'échographie ou la biopsie de la prostate, peuvent être nécessaires pour confirmer un diagnostic.

LES TESTS DE DÉPISTAGE.

L'examen physique de la prostate, également appelé toucher rectal, est une procédure effectuée par un médecin pour évaluer la taille, la consistance et la forme de la prostate. Le médecin insère un doigt ganté lubrifié dans le rectum pour sentir la prostate à travers la paroi rectale. Bien que cela puisse sembler gênant, cet examen est rapide et indolore. De plus, un test sanguin peut être effectué pour mesurer le taux de PSA. Un taux élevé de PSA peut être un indicateur de problème de prostate. Il est essentiel de subir des examens réguliers de la prostate, en particulier si vous êtes âgé de plus de 50 ans ou si vous avez des antécédents familiaux de problèmes de prostate. Les examens réguliers permettent de détecter tout problème à un stade précoce, ce qui augmente les chances de succès du traitement. N'hésitez pas à discuter avec votre médecin de la fréquence à

laquelle vous devriez subir des examens de la prostate en fonction de votre santé et de vos antécédents médicaux. Il existe différentes options de traitement pour les problèmes de prostate, en fonction du diagnostic et de la gravité de la situation. Les médicaments sont couramment utilisés pour traiter l'hypertrophie bénigne de la prostate et les symptômes associés, tels que les difficultés à uriner. La chirurgie de la prostate peut être recommandée dans les cas plus graves, tels que le cancer de la prostate ou l'HBP sévère. Chaque option de traitement a ses propres avantages et risques. Il est donc important de discuter avec votre médecin pour déterminer la meilleure approche pour vous.

LES MÉDICAMENTS POUR LA SOIGNER.

Pour traiter les problèmes de prostate, des médicaments peuvent être prescrits. Les alpha-bloquants sont des médicaments qui aident à détendre les muscles de la vessie et de la prostate, améliorant ainsi le flux urinaire. Les inhibiteurs de la 5-alpha réductase sont des médicaments qui réduisent la taille de la prostate en bloquant la production d'une hormone appelée dihydrotestos-

térone. Ces médicaments peuvent aider à améliorer les symptômes liés à l'HBP. Il est important de prendre ces médicaments conformément aux indications de votre médecin et de surveiller tout effet secondaire éventuel.

LA CHIRURGIE DE LA PROSTATE.

Dans les cas plus graves, tels que le cancer de la prostate ou l'HBP sévère, la chirurgie de la prostate peut être nécessaire. Il existe différentes procédures chirurgicales disponibles, telles que la résection transurétrale de la prostate, RTUP, ou la prostatectomie radicale. La RTUP consiste à enlever une partie de la prostate qui bloque le flux urinaire, tandis que la prostatectomie radicale consiste à enlever la prostate dans son intégralité. La décision d'opter pour une intervention chirurgicale dépendra du diagnostic et de la recommandation du médecin traitant. Outre les traitements médicaux, il existe des mesures que vous pouvez prendre pour maintenir une prostate en bonne santé. L'alimentation joue un rôle crucial. Il est donc recommandé de consommer une alimentation riche en fruits, légumes et grains entiers. Certains aliments, tels que les tomates, le brocoli et les noix, sont particulièrement bénéfiques pour la prostate. De plus, l'exercice physique régulier peut aider à maintenir un poids santé et à réduire le risque de problèmes de prostate. Il est également important de boire suffisamment d'eau et d'éviter de consommer de grandes quantités de caféine ou d'alcool. Une alimentation équilibrée et riche en nutriments essentiels est bénéfique pour la santé en général, y compris pour la santé de la prostate. Il est recommandé de consommer une variété de fruits, légumes et grains entiers, qui sont riches en antioxydants et en fibres.

Certains aliments ont également été associés à des bienfaits spécifiques pour la prostate. Les tomates, par exemple, contiennent du lycopène, un antioxydant qui peut aider à prévenir le cancer de la prostate. Le brocoli et les autres crucifères contiennent des composés appelés sulforaphanes, qui peuvent aider à supprimer la croissance des cellules cancéreuses de la prostate. Les noix, quant à elles, sont riches en acides gras oméga-3 et en zinc, qui peuvent contribuer à maintenir une prostate saine.

L'EXERCICE PHYSIQUE POUR UNE PROSTATE SAINE.

L'exercice physique régulier est bénéfique pour la santé en général, y compris pour la santé de la prostate. Des études ont montré que l'exercice régulier peut réduire le risque de problèmes de prostate, tels que l'HBP et le cancer de la prostate. L'exercice aide à maintenir un poids santé, ce qui est important car l'obésité a été associée à un risque accru de problèmes de prostate. Il est recommandé de faire au moins 150' d'exercice d'intensité modérée par semaine, ou 75 minutes d'exercice d'intensité vigoureuse. Cela peut inclure la marche rapide, la natation, le vélo ou tout autre activité qui vous fait transpirer et accélère votre rythme cardiaque. Dans l'ensemble, la santé de la prostate est essentielle pour maintenir une fonction reproductrice normale chez les hommes. Lorsque des problèmes de prostate surviennent, il est important de consulter un médecin pour un diagnostic précis et des recommandations de traitement appropriées. En suivant les conseils de votre professionnel de la santé et en adoptant des habitudes de vie saines, vous pouvez contribuer à maintenir une prostate en bonne santé tout au long de votre vie.

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUIE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Combien et quels véhicules dans ces cortèges prestigieux

Certains cortèges présidentiels constituent des événements pour les chefs d'État de présenter leur puissance. Quand d'autres présidents font plus simple avec une dizaine de voitures grand max, une catégorie choisit de miser sur une soixantaine de voitures omettant l'impact carbone de ces dernières.



Les modèles les plus présents dans les cortèges? «La classe S» blindée de la Mercedes-Benz S600 Guard ou Pullman. DR.

Les cortèges présidentiels sont devenus des rites luxueux et de propagande de puissance des chefs d'État. Dernièrement le cortège présidentiel du Président des États-Unis a fait couler assez d'encre lors de sa participation au débarquement de Normandie en France.

Ce cortège aurait provoqué plus de 400 kms de bouchon, car son passage a nécessité la fermeture d'une autoroute. Pourquoi donc les cortèges présidentiels sont aussi longs? Et qui détient le record du cortège présidentiel le plus long?

ÉTATS-UNIS VS RUSSIE.

Jusqu'ici, le record du plus grand nombre de voitures dans un cortège était détenu par le président de la Fédération de la Russie Vladimir Poutine. Il était le cortège le plus long et le plus sécurisé selon plusieurs sources automobiles. Vous y trouverez des voitures de luxe telles que des limousines blindées, des véhicules de protection, des ambulances, des fourgons de communications ainsi qu'un arsenal de véhicules dans lesquels vous trouverez des gardes solidement formés prêts à intervenir en cas d'incident. Mais ce record a été dépassé par le cortège récent du président américain Joe Biden en visite en France. Lors de son passage, la route A6 a été officiellement bloquée et

le cortège contenait plus de 70 voitures. Pendant cet événement, on a pu repérer la «Cadillac One» du président Joe Biden qui est appelé ainsi en référence à l'avion présidentiel Air Force One ainsi que l'hélicoptère Marine One. À noter que cette limousine «blindée» a été spécialement conçue pour les déplacements du président américain. Elle pèse 3,5 tonnes et porte comme surnom «The Beast» (la bête).

Pourquoi les cortèges de présidents sont aussi longs pour certains? Si les cortèges présidentiels outrepassent les règles de l'écologie, il y a probablement une raison, selon certaines sources. Car dans un cortège présidentiel, tout peut arriver quand on connaît la sensibilité de ce poste national. D'abord la sécurité, ensuite, la logistique, puis l'image et le prestige, enfin la complexité des déplacements. Allons-y au cas par cas : la sécurité. L'aspect sécuritaire resté le plus important. Un poste de guide suprême n'est pas à prendre à la légère. Il s'agit tout de même du représentant national de tout un peuple. Et quand on sait qu'il est très névralgique ce type de poste, il est important de miser sur la sécurité de celui-ci. Et plus encore, lorsque celui-ci est en déplacement dans un autre pays.



C'est d'ailleurs cette passivité sécuritaire qui est à l'origine de la première guerre mondiale à la suite de l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche, l'archiduc Franz Ferdinand, le 28 juin 1914 à Sarajevo. Ce n'est donc plus en vain que les cortèges présidentiels contiennent de plus en plus de voitures pour faire diversion et dissuasion. Lorsque la taille du cortège est longue, elle rend difficile la tâche d'identification du véhicule qui transporte le président. Enfin, pour ce qui concerne les voitures spécialisées (van, fourgon), elles jouent un rôle de brouilleurs de signaux, de détection d'explosifs et de technologie de communication sécurisée. Logistique. Vous

vous êtes demandé pourquoi une ambulance et pourquoi autant de voitures derrière la voiture du président? Tout ce ballet répond à un objectif logistique. Le président ne se sent pas si seul qu'il aurait besoin de tout ce monde. En effet, la présence d'ambulance vise à fournir les premiers soins d'urgence en cas d'incident. Aussi, les voitures de communication (les vans ou fourgons avec des satellites au-dessus) sont présentes pour transcrire une communication parfaite et anticipée. Et figurez-vous, toutes ces voitures sont interconnectées pour gérer convenablement les échanges. Enfin, le personnel est présent pour assurer assistance, sécurité, protection

et accompagnement. Image et prestige. Il y a aussi une communication de valeur, de prestige et surtout de puissance, d'hégémonie. Dans le conscient collectif, posséder une voiture est signe de luxe, de réussite et même de pouvoir ou d'autorité. En posséder deux voire 5, fait de vous une personne riche. Donc, le symbole est aussi là. Lorsque vous retrouvez une quarantaine, voire une soixantaine de voitures dans le cortège d'un président, cela démontre la puissance et l'importance de la position du chef de l'État. Et lors des visites à l'international, un cortège interminable d'un chef d'État envoie un message impactant de l'autorité du chef de l'État et assure sa

présence publique et médiatique forte. La complexité des déplacements. En politique on dit que les «murs ont des oreilles». Ce qui veut dire, tout ce qui est dit en privé dans la plus grande discrétion peut être dévoilé. En effet, un déplacement, un voyage, une visite d'État d'un président préparée secrètement peut être divulgué sur la place publique. D'ailleurs, il n'existe pas de secret concernant le déplacement d'un chef d'État. Et tous ces facteurs complexifient le déplacement du président de la République. Puisqu'il faut se préparer à toute éventualité. Ainsi, en cas d'imprévu, d'attaques préméditées, de menaces potentielles, de troubles publics, de rassemblements

publics, il faut recomposer le scénario du cortège pour éviter ou contourner les embuscades. C'est donc une autre raison qui nécessite autant de voitures dans le cortège d'un chef d'État.

CELLE QUE L'ON RETROUVE LE PLUS.

Quelle est la marque de voiture qu'on retrouve le plus dans les cortèges des présidents? Plusieurs marques de voitures composent généralement le cortège présidentiel. Et dans la plupart des cas, ce sont des marques de voitures propres au pays du chef de l'État en question. Au Royaume-Uni, il n'est pas rare d'observer des marques anglaises (Land Rover, Aston Martin, Mini, McLaren, Bentley, Jaguar, etc.) dans le cortège du Roi Charles III. En France, des marques françaises (Peugeot, Citroën, etc.), en Allemagne (Wolswagen, BMW, Opel, etc) et Russie (AvtoVaz, GAZ, KamAZ, etc). Malgré le succès de toutes ces marques de voiture, une autre fait l'unanimité sur le prestige, le confort, le luxe, la personnalisation, la sécurité, la fiabilité. Il s'agit de la marque allemande, la Mercedes-Benz. Les modèles les plus présents dans les cortèges sont notamment «la classe S», les variantes blindées telles que la Mercedes-Benz S600 Guard ou Pullman.

Celle qui a la couleur des cheveux à chaque compétition et des ongles bariolés à la longueur inégalée

Petite fille abandonnée, adolescente torturée et flamboyante championne, la sprinteuse américaine Sha'Carri Richardson remporte la médaille d'argent du 100 mètres aux Jeux olympiques de Paris. Retour sur un parcours en dents de scie.

La sprinteuse américaine Sha'Carri Richardson, star annoncée des Jeux olympiques de Paris, apprend toujours à canaliser sa fougue et ses émotions sur la piste, son refuge depuis une enfance difficile.

NOUVELLE COULEUR DE CHEVEUX.

Une nouvelle couleur de cheveux à chaque compétition et des ongles bariolés à la longueur inégalée à chaque course. Avec son look, l'Américaine Sha'Carri Richardson ne passe pas inaperçue dans les stades. Mais l'athlète fait surtout sensation en raison de ses performances. Favorite du 100 m, l'épreuve reine, elle déboule à Paris avec le meilleur chrono de la saison sur la ligne droite, en 10 sec 71. «Peu importe ce qu'il se passait dans ma vie, la piste restait un lieu où je pouvais être en paix», racontait-elle en 2020 dans un documentaire, avant de devenir championne du monde du 100 mètres en août 2023 à Budapest, et de s'avancer en favorite des JO, les Jeux Olympiques. Née le 25 mars 2000 à Dallas (Texas), «Sha'Carri», qui n'a jamais fait état de présence paternelle, est élevée par sa tante et sa grand-mère. Elles tentent de pallier les carences de sa mère, qui abandonne ses deux filles. «Je me demandais ce qui n'allait pas avec moi. Si ma mère ne souhaitait pas être ici, je me disais que



personne ne voulait être avec moi», raconte la sprinteuse. «Cette absence de lien avec ma mère biologique m'a tourmenté à l'adolescence et conduit vers l'obscurité. J'ai fait une tentative de suicide lorsque j'étais au lycée, je me suis retrouvée le lendemain matin à l'hôpital pour un lavage d'estomac». Seul lieu où elle oublie sa tristesse, la piste d'athlétisme l'accueille depuis qu'elle veut imiter sa tante, dont les médailles de jeunesse traînent à la maison. Elle fut la plus petite, mais la

plus rapide. «C'était la plus petite, mais d'entrée la plus rapide. Elle voulait toujours être devant, prouver sa valeur, elle travaillait dur, menait toutes les séries d'entraînement», raconte Lauren Cross, l'entraîneuse au lycée de cette noire Américaine, devenue sa marraine. «Elle était déjà très sérieuse, concentrée. Elle travaillait d'autant plus dur qu'elle détestait perdre». Ses prouesses mènent la jeune femme à l'université de Louisiane, puis en 2019 au groupe

professionnel de l'ex-sprinter et sulfureux Dennis Mitchell, impliqué dans plusieurs affaires de dopage, en Floride. En 2021, l'athlète aux longs ongles travaillés et aux perruques colorées flambe lors des sélections olympiques. Mais elle est rattrapée par son passé. Chaos. Elle apprend le décès de sa mère biologique une semaine avant les qualifications. Bouleversée, elle se réfugie dans le cannabis, qui l'aide à surmonter ce moment difficile. De quoi déclencher un

contrôle antidopage positif, une disqualification et une courte suspension qui la prive des Jeux de Tokyo et lui vaut une rafale de critiques sur les réseaux sociaux. Elle revient aujourd'hui sur cette période chaotique. «Je ne suis pas cette fille qui a été suspendue, qui a fait polémique sur les réseaux sociaux. À chaque fois que je tapais mon nom pour voir des vidéos ou des articles à mon sujet, ça me rendait triste, j'avais l'impression que ce n'était pas moi, explique-t-elle



Sha'Carri Richardson n'avait pas manqué ses premiers pas sur la piste du Stade de France aux JO de Paris 2024. DR.

sur son vlog. Oui, je répondais aux messages haineux. Je suis sur la défensive parce que plus que quiconque, j'ai appris à me protéger toute ma vie». L'Américaine, qui touche alors le fond sportivement, apprend à s'ouvrir sur ses tourments personnels. «Depuis ma suspension, les gens voient mon côté humain, ma chair à vif», dit-elle. «Je suis à la fois mature et immature. Parfois, je suis de bonne humeur, parfois, je suis toxique. Merci de me corriger de façon Respectueuse», écrit encore sur les réseaux sociaux celle qui estime que son «plus grand obstacle» est de «rester stable». «Parfois je flanche parce que je n'arrive pas à gérer tout ce qui m'arrive».

INCARNATION DU FÉMINISME NOIR

Avec sa notoriété, son titre mondial conquis en 2023, et sa médaille d'argent aux JO de Paris, la flamboyante jeune femme fait la fierté des banlieues sud de Dallas, à grande majorité afro-américaine. L'an passé, le district scolaire renomme la piste de ses débuts à son nom lors d'une émouvante cérémonie, à l'occasion de laquelle la sprinteuse glisse des conseils aux jeunes athlètes qui rêvent de suivre ses foulées. «La vie ne s'arrête pas ici, il y a tant à

découvrir. J'ai été moi aussi une jeune fille noire du sud de Dallas. Je veux que vous croyez en vous, que vous sachiez que tout est possible». Sha'Carri Richardson se définit «comme une personne noire avant d'être une athlète». «Hors de la piste, je vis des choses comme les autres femmes, comme les autres noirs en vivent», explique au magazine Teen Vogue celle qui dit s'inspirer des légendes afro-américaines du sprint Wilma Rudolph et Florence Griffith-Joyner. Sans le revendiquer, Sha'Carri incarne ainsi le «féminisme noir», estime la docteure en sociologie Letisha Brown, de l'Université de Cincinnati, elle-même militante. À Dallas, sa marraine voit en elle une personnalité «solitaire», «franche mais très sociale», derrière un masque de défiance principalement destiné aux médias. «Son histoire montre que l'on peut survivre à tout», ajoute Lauren Cross, qui entraîne au quotidien des jeunes Texanes qui se rêvent sur la scène olympique, telle Sha'Carri. À Paris, aux Jeux Olympiques de 2024, elle n'avait pas manqué ses premiers pas sur la piste du Stade de France. L'Américaine avait assuré sa qualification pour les demi-finales en remportant sa série avec un chrono de 10"94.



Ces fantasmes les plus courants

Le fantasme est aussi une forme de plaisir. Il se vit psychologiquement avant de se matérialiser. Chez chaque femme, au moins un fantasme est secrètement rêvé en attente de la personne qui saura combler ce désir. La sexualité féminine est beaucoup plus complexe dans la perspective où les femmes dans certaines sociétés, sont plus réservées au risque d'être considérées comme volatiles. C'était le cas en Europe notamment au XVII^e siècle avant la découverte de la femme au XVIII^e siècle. À cet effet, Laure Adler affirme dans son livre *Dictionnaire intime des femmes*, «avant, les femmes n'avaient pas d'orgasme, ou plutôt, elle n'y avait pas droit». En historicisant ainsi la sexualité féminine, Laure Adler touche un aspect important qui rappelle que la femme d'antan n'avait pas droit aux plaisirs sexuels. Son rôle était de subir les demandes incessantes de son homme, et de lui faire des enfants. Aujourd'hui, la femme n'est plus à ce stade historique sexuelle. La femme a de l'orgasme, elle peut l'atteindre et elle peut réaliser tous les fantasmes qu'elle désire. Il n'y a pas que les hommes. Qu'en est-il chez l'homme d'abord?

La sexualité masculine ne peut être racontée en une ligne. Elle couvre des milliers d'années. Si la sexualité masculine était considérée d'antan comme la virilité, le machisme, aujourd'hui, elle est en berne avec la parité des sexes.



Ces fantasmes chez l'homme et la femme qui montent tant la libido. DR.

Si l'homme d'hier avait des fantasmes machiavéliques et pouvait user de son machisme pour les réaliser, l'homme de notre ère doit les garder secrets, bien pour lui. Il pourra de toute façon révéler ses fantasmes avec celle qui le souhaite volontairement sans aucune forme de contrainte. Quels sont les fantasmes les plus courants chez les hommes ?

1. Le plan à trois ou le trio. Le trio est le fantasme le plus commun chez tous les hommes. Se retrouver dans une pièce avec deux femmes qui lui sont soumises, est une preuve de virilité, d'endurance et de puissance. À trois, l'homme se sent hautement masculin. Un jeu dans lequel il est le seul chef d'orchestre.

2. L'uniforme. Ils adorent les soumises qui sont à leur service. Avoir une femme en uniforme (police, gendarmerie, avocates, juges, blouse blanche, etc.) est un fantasme qui manifeste encore la virilité et la masculinité des hommes. Les sexothérapeutes affirment que voir les femmes en uniforme est un excellent vecteur d'excitation chez certains hommes. C'est le deuxième fantasme le plus courant chez les hommes.

3. Avec une inconnue.

Certains ne cachent pas ce fantasme de faire l'amour avec une parfaite inconnue. La raison évoquée est celle de l'absence de lendemain et de justification. C'est un instinct animal qui révèle encore une virilité et une masculinité chez certains hommes. Coucher sans lendemain procure une sensation de tranquillité et de paix, selon les experts en sexothérapie.

4. La secrétoire. Ce fantasme est un grand classique qui touche encore une fois plus la masculinité, la misogynie, la virilité, le machisme. L'homme par ce fantasme refoule cette société de parité en assignant un rôle d'infériorité hiérarchique à la femme. Avoir une femme soumise et entièrement à sa disposition un fantasme qui excite plus d'un.

5. Les célébrités. Certains fantasment sexuellement sur certaines célébrités (artistes, actrices, auteures, personnalité publique, influenceuses, personnalités politiques). Avoir des rapports sexuels consentis avec une telle célébrité confère un certain pouvoir, une gloire, une autorité.

6. Les lieux insolites. Plusieurs rêvent de faire l'amour dans des lieux très inso-

lites tels que les toilettes des aéroports, les toilettes publiques, les toilettes d'avions, de train, dans l'avion, dans une piscine publique, à la plage, dans une forêt ou en bordure de forêt, dans la voiture, etc. Tous ces endroits font fantasmer certains hommes qui évoquent comme raison principale «l'expérience».

7. Un luxueux espace. Ils fantasment à l'idée de faire l'amour dans un jet privé, sur un bateau de croisière, dans un palace. Le concept de faire l'amour dans un jacuzzi avec des petites lumières bleues tamisées. Ce fantasme révèle le côté gentleman, le pouvoir, la puissance et la sensation d'atteindre un sommet jamais égalé.

8. Un haut lieu. Sur une montagne, sur le toit d'un immeuble et au balcon du 5^e étage, ces lieux sont des endroits qui font fantasmer des hommes. La raison manifestée est celle de s'exhiber aux yeux des autres et de prouver sa virilité.

9. Les femmes dominantes. Sexuellement, certains hommes fantasment sur les femmes qui dominent au lit. Lui, le virile, prend le rôle de sujet au service de sa dulcinée. Les sexothérapeutes affirment que ce comportement est

très similaire à celui des sadomasos qui adorent se faire trimballer dans tous les sens par leur partenaire sexuel.

10. Les sadomasos. Cela peut paraître surprenant, mais, il existe bien des hommes masos. Ils adorent la brutalité, et tirent un plaisir jouissif lorsqu'ils sont brutalisés pendant un rapport sexuel.

11. Des orgies et des partouzes. Certains hommes adorent faire l'amour en présence d'autres couples ou d'autres personnes. Ce fantasme s'observe aussi chez une catégorie de la gent féminine. Pour ces hommes, c'est une forme de liberté, d'épanouissement, d'expérience et de satiabilité sexuelle. C'est pourquoi plusieurs hommes fréquentent les clubs échangistes et nudistes.

Qu'en est-il chez les femmes?

Sur une plage. De plus en plus de femme rêve de faire l'amour sur une plage avec un soleil ou un ciel couvert d'étoile. Elles affirment qu'être surprises pendant l'acte augmente encore davantage le plaisir.

Dominer le partenaire au lit. Être dominante est un fantasme qui revient chez certaines femmes. Le rythme

est ce qui donne le punch à l'action. Le fait de donner l'ordre à son partenaire «reste allongé, détends-toi, je m'occupe de tout, laisse-moi faire, déplie ta jambe, ne bouge pas». La position idéale serait l'Andromaque.

Dans les lieux insolites. Les lieux insolites rêvés par les femmes sont notamment l'ascenseur, les toilettes publiques, les toilettes des trains, les toilettes d'avions, dans l'avion.

La raison invoquée par ces femmes reste la même, le désir de se faire surprendre pourrait occasionner certes de la gêne, mais cela augmentera le plaisir sexuel.

Avec une femme. Certaines femmes fantasment sur d'autres femmes qui peuvent être des collègues de travail, la coach à la salle, la prof de ski, une femme rencontrée dans un bar, lors des courses dans une grande surface, dans un restaurant, à la bibliothèque, au réfectoire, la voisine, en marchant dans la rue. L'amour saphique serait pour beaucoup une curiosité, un fantasme à réaliser absolument.

Avec deux hommes. Certaines femmes ne cachent pas ce désir d'un rapport consenti à trois avec deux hommes virils qui leur permettraient d'atteindre l'orgasme. Observer ces deux hommes se battre rien que pour elle augmente encore le plaisir.

Le fantasme de l'inconnu. Les femmes peuvent jeter leur dévolu sur un parfait inconnu avec qui elle souhaiterait réaliser tous les plaisirs durant une nuit. Lors d'une soirée chez une amie, lors d'un anniversaire, lors d'une sortie dans un bar, ces femmes peuvent choisir le parfait inconnu pour

une soirée intense. Ce type de relation est très éphémère et sans lendemain. Les femmes dans ces conditions veulent seulement coucher. Sans plus.

Le fantasme du voyeurisme. Ce concept d'observer un homme coucher avec une femme au-delà de l'aspect virtuel excite et développe du désir chez certaines femmes. Ce fantasme de voyeuse pousse certaines à fréquenter même les clubs échangistes et les clubs nudistes.

Le fantasme des Peoples. Les stars (artiste, sportif, footballeur, basketteur, boxeur, etc.) sont des gens qui font fantasmer des femmes. Lors des concerts de certains artistes, ces femmes leur balancent leurs culottes, signe de fantasme, de désir, d'amour inconditionnel. Ces femmes sont prêtes à tout risquer pour s'offrir une nuit arrosée avec leur célébrité favorite.

Le fantasme des sado-maso. Certaines femmes adorent faire l'amour brutalement. Elles désirent être dans une situation où elles sont dominées (exige que l'homme la tape, lui donne des paires de gifles, lui collent des fessées, lui inflige des coups). Cette violence est purement consentie et elles y trouvent du plaisir. Une souffrance qui augmente le degré de plaisir et pousse ces femmes à atteindre l'orgasme.

D'autres pratiques. Certaines désirent donner du plaisir et en recevoir à travers une fellation (bouche). Quant à d'autres, elles désirent plus que tout la sodomie. Cet organe est considéré comme une découverte pour certaines plus curieuses. Et, pour d'autres, c'est une expérience sexuelle qui leur donne plus de plaisir.

K. S. N'GUESSAN

La légende du cinéma français s'en est allée

(suite de la page 20).

Antonioni, deux films respectivement sélectionnés au Festival de Cannes en 1961 et 1962, L'Éclipse obtenant même le prix spécial du jury sur la Croisette. Désormais installée, la nouvelle star peut déjà se permettre le luxe de ne recevoir pour cachet que les seuls droits d'exploitation dans certains pays pour Mélodie en sous-sol d'Henri Verneuil. Il est trop cher pour la production mais tient absolument à tourner avec son idole, Jean

Gabin. Belle intuition, le film est le deuxième succès de l'année 1963 dans les salles ! Fasciné par Delon, Visconti lui offre la même année l'un de ses plus beaux rôles : Tancredi, dans Le guépard, aux côtés de Burt Lancaster et de Claudia Cardinale. C'est la consécration. Le film décroche la palme d'or au Festival de Cannes et, à 27 ans, Delon se sent prêt pour la prochaine étape : Hollywood. Très affaibli ces dernières années, lui qui avait tout vu, avait

subi une intervention pour une arythmie cardiaque en avril 2012, puis une autre en septembre 2013. En août 2015, se plaignant d'intenses douleurs au dos, il avait été admis d'urgence à l'hôpital Lariboisière pour une opération de neurochirurgie faciale. Retranché dans sa propriété de Douchy, durant dix-huit mois, il était réapparu en janvier 2016 pour aller applaudir le chanteur québécois Robert Charlebois qui fêtait ses 50 ans de carrière à l'Olympia, puis à

Colombey-les-Deux-Églises, le 18 juin de la même année, pour prêter sa voix à une commémoration de l'appel du général de Gaulle, « un honneur », avait-il déclaré. Très affecté par la mort de Mireille Darc fin août 2017, il avait fait part de son dégoût de la vie dans ce fameux hors-série de Paris-Match. « La vie ne m'apporte plus grand-chose. J'ai tout connu, tout vu. Mais surtout, je hais cette époque, je la vomis », avait-il lâché, alors âgé de 82 ans. « Je suis un acteur et pas

un comédien, je n'ai pas fait le conservatoire », avait-il ajouté. « Moi, je n'ai rien fait. J'ai arrêté l'école à 14 ans et j'ai fait l'armée. Je suis un acteur comme Jean Gabin, Lino Ventura ou Burt Lancaster. Une personnalité forte qu'on a mise au cinéma. Et, je peux dire, sans fausse modestie, avait-il conclu, que j'ai réussi ce métier ». Aux côtés de sa fille cadette, Anouchka, il reçoit une palme d'or pour l'ensemble de sa carrière en 2019. Les années qui suivent

sont marquées par l'accumulation de graves problèmes de santé et plusieurs affaires de famille. L'une oppose ses trois enfants à sa dame de compagnie Hiromi Rollin, qu'ils accusent notamment de harcèlement moral, séquestration et abus de faiblesse. Et l'autre divise ses enfants autour de son état mental et physique, avec la question de l'héritage en fond. Une expertise médicale place d'abord l'acteur sous sauvegarde de justice en janvier 2024

puis sous curatelle renforcée trois mois après. Selon sa volonté, Alain Delon sera inhumé dans une chapelle qu'il a fait construire spécialement sur son domaine de 55 ha à Douchy, au milieu des tombes de tous ses chiens : bergers belges, bergers allemands, doberman et autres malinois, des chiens « physiques » tels qu'il les définissait et qui l'auront, les uns après les autres, accompagné dans sa solitude une bonne partie de sa vie.

La dernière ligne droite pour Trump et Kamala

Dans environ deux mois, le 5 novembre, le monde connaîtra le nom du nouveau président des États-Unis. La campagne qui a commencé a été marquée par de fortes émotions, attaque armée contre Donald Trump, retrait de la candidature de Joe Biden. Le 13 juillet, Trump a reçu une balle à l'oreille droite lors d'un meeting en Pennsylvanie. Transporté à l'hôpital, le Républicain est sorti quelques heures après. Le tireur, Thomas Matthew Crooks, a été tué sur place. Un partisan de Trump, Corey Comperatore, est mort, touché par l'un des coups de feu de Crooks.

La prestation de Joe Biden au débat contre Trump et d'autres épisodes mettant en cause son état de santé ont conduit au retrait de candidature. Quand il a annoncé son retrait de la course, Joe Biden a immédiatement présenté la vice-présidente Kamala Harris à sa succession. Les démocrates se sont empressés de faire ratifier son nom par les délégués du parti. Début août, la candidature de Kamala a été officialisée et Tim Walz, gouverneur du Minnesota, a été choisi comme colistier. La candidature de Trump a été

officialisée en juillet. Son colistier est J.D. Vance, sénateur de l'Ohio. Les élections présidentielles américaines, qui ont lieu tous les quatre ans, sont un processus long et complexe qui commence près de deux ans avant le scrutin quand les pré-candidats forment généralement des comités exploratoires afin d'analyser leurs chances dans la course et de collecter des fonds pour la campagne. Aux États-Unis, le système politique est dominé par deux grands partis : le parti démocrate et le parti républicain. Les candidats des petits partis ou les indépendants peuvent se présenter, mais n'ont généralement aucune chance de l'emporter. Le système électoral est décentralisé, entre les mains de chacun des 50 États. Le calendrier des primaires s'étend jusqu'au milieu de l'année, date à laquelle les noms des représentants de chaque parti sont officialisés lors des conventions nationales. Les électeurs ne choisissent pas directement leurs candidats à la présidence. Aux primaires, les électeurs élisent les délégués des partis, qui s'engagent à soutenir le pré-candidat qui a remporté les suffrages dans l'État concerné. Ces délégués participeront à la convention nationale de leur parti. Le pré-candidat qui reçoit les votes de la majorité des délégués lors de la convention

nationale est couronné candidat officiel du parti. Lors de l'élection générale, la décision revient aux délégués, qui forment le collège électoral. La Constitution stipule que tout citoyen américain né aux États-Unis, âgé d'au moins 35 ans et résidant dans le pays depuis au moins 14 ans, peut se présenter à l'élection présidentielle. À chaque élection, des centaines de personnes remplissent le formulaire de la FEC, la Commission Électorale Fédérale, pour prendre la course, nombre d'entre eux plaisantent, d'autres le font sérieusement, sans aucune chance d'y parvenir. Malgré la facilité d'inscription, il est difficile de se présenter à la présidence américaine. Les candidats qui ne sont pas désignés par les deux grands partis se heurtent à divers obstacles pour faire figurer leur nom sur le bulletin de vote. Les règles varient d'un État à l'autre, mais elles exigent généralement des dizaines de milliers de signatures d'électeurs inscrits. Il est courant que même les candidats de partis bien connus, mais qui ne font pas partie des deux grands partis, rencontrent des difficultés pour figurer sur le bulletin de vote dans les 50 États. Dans le cas des démocrates et des républicains, la concurrence pour être le représentant du parti sur le bulletin de vote est souvent féroce, et beau-

coup de ceux qui ont annoncé leur intention de se présenter à l'investiture en 2023 s'étaient déjà retirés avant même le début des primaires.

LES AFFAIRES DE TRUMP.

Dans la plupart des années électorales, le suspense entourant les primaires porte sur les candidats qui gagneront ou perdront du terrain au cours de la saison. Cette année, cependant, l'une des principales questions concernait les procès intentés à Trump. Plusieurs États ont entamé des démarches pour exclure son nom des primaires sans y parvenir. Trump n'a pas accepté sa défaite face à Joe Biden et, le 6 janvier 2021, des milliers de ses partisans ont pris d'assaut le Capitole, siège du Congrès. Dans deux de ces États, le Colorado et le Maine, les tribunaux de l'État ont décidé de retirer le nom de Trump du bulletin de vote mais la Cour suprême des États-Unis a annulé la décision du tribunal du Colorado. Cette décision, qui s'applique aux autres États, permet au Républicain de se présenter aux élections. Mais ce litige n'est pas le seul problème juridique de Trump. L'ancien président doit faire face à des dizaines d'accusations dans des affaires pénales. En mai, il a été reconnu coupable à New York d'avoir falsifié des documents commerciaux pour dissimuler

l'argent versé à la star du porno Stormy Daniels et dissimuler une liaison présumée avec l'actrice. Bien que cette condamnation puisse avoir un impact politique, elle ne l'empêche pas de se présenter à l'élection présidentielle. En juillet, lors d'une grande victoire pour Trump, un juge de Floride a rejeté l'affaire dans laquelle il était accusé d'avoir emporté des documents gouvernementaux, dont beaucoup étaient classifiés, dans sa résidence privée après avoir quitté la Maison Blanche et d'avoir fait obstruction aux efforts du gouvernement pour récupérer ces documents. La juge Aileen Cannon a confirmé l'argument de la défense de Trump selon lequel l'affaire devrait être classée en raison de la nomination du procureur spécial Jack Smith, qui violerait la clause de nomination de la Constitution des États-Unis. Il existe deux types de vote aux primaires qui définissent les candidats de chaque parti : les primaires et les caucus. Les détails de ces primaires varient en fonction de la législation de l'État et de chaque parti, qui peut déterminer son propre calendrier de vote. Les primaires suivent un format de vote traditionnel, dans lequel les électeurs choisissent leur candidat à bulletin secret, et sont divisées en différents types. Dans les primaires fermées, les électeurs

ne peuvent voter que pour les candidats du parti auquel ils sont inscrits. Dans les primaires ouvertes, ils peuvent voter quel que soit leur parti, mais seulement dans l'une des primaires, pas dans les deux. Dans d'autres États, ils peuvent voter pour les candidats des deux partis. Les caucus, comme dans l'Iowa, suivent un format différent, qui comprend des réunions politiques organisées dans les foyers, les écoles et d'autres bâtiments publics, au cours desquelles les électeurs débattent de leurs candidats et des questions électorales. À l'issue des discussions, les électeurs de chacune de ces réunions choisissent un candidat et les délégués qui s'engagent à le soutenir. Ces délégués participent aux conventions de comté, où sont élus les délégués qui se rendront aux conventions d'État, qui définissent à leur tour les délégués qui se rendront à la convention nationale. L'une des critiques formulées à l'encontre des caucus est qu'ils obligent les électeurs à passer des heures à participer physiquement aux débats, ce qui limiterait la participation au processus. Après le caucus de l'Iowa, la première primaire du pays a eu lieu dans le New Hampshire. Le fait que l'Iowa et le New Hampshire, deux petits États ruraux peu représentatifs de la population du pays, aient un tel poids dans l'ouver-

ture de la saison des primaires est critiqué depuis deux années. Mais ces deux États défendent à présent leurs positions et disposent de lois qui déterminent que leurs votes doivent avoir lieu avant ceux des autres États. Cette année, cependant, le Parti démocrate a décidé de modifier son calendrier, en plaçant la Caroline du Sud comme première primaire, le 3 février. Mais le New Hampshire n'a pas suivi et a conservé sa date de vote, allant à l'encontre de la décision du parti. En réaction, Joe Biden a retiré son nom du bulletin de vote de la primaire du New Hampshire, mais les électeurs ont pu voter pour le président en écrivant son nom à la main. La modification du calendrier démocrate a également eu pour conséquence que le caucus de l'Iowa s'est déroulé différemment, par courrier, et que les résultats n'ont été annoncés qu'en mars. L'une des dates les plus importantes du calendrier des caucus est le Super Tuesday, où plusieurs États organisent des votes simultanés. Cette année, il a eu lieu le 5 mars dans plus de 10 États. Un candidat qui obtient de bons résultats lors du Super Mardi pourrait prendre la tête de la course et, en fonction du nombre de délégués remportés, pourrait déjà obtenir l'investiture avant même la convention nationale.

ALESSANDRA CORRÉA

Alain Delon s'en est allé

La légende du cinéma français est mort dimanche 18 août, dans sa maison

de Douchy, dans le Loiret, en France, ont annoncé ses trois enfants. Alain Delon est en 1935 à Sceaux, près de Paris. Il s'est éteint à l'âge de 88 ans.

Alain Fabien Maurice Marcel Delon était venu au cinéma presque par hasard. Son physique d'Apollon et son jeu à l'instinct lui avaient permis de se construire très tôt une légende à travers quelques films mythiques. Profondément marqué par une enfance difficile, il s'était toujours dépeint comme un homme seul malgré son immense popularité, écrit Rfi, Radio France Internationale, dans un texte de Christophe Carmarans. « Je n'ai jamais rêvé de cette carrière, elle est arrivée comme ça. Je n'étais pas fait pour être Alain Delon. J'aurais dû être mort depuis longtemps. Ça s'appelle le destin », ainsi s'exprimait Alain Delon dans un hors-série spécial de Paris-Match qui lui était consacré en janvier 2018, un entretien dans lequel la légende du cinéma français parlait parfois de lui à la troisième personne. Un tic de langage souvent moqué mais qui, au fond, voulait marquer clairement, de son point de vue, la frontière entre l'acteur et l'individu Alain Delon. Même si lorsqu'il naît à Sceaux, son père biologique est directeur d'une petite salle de cinéma, rien ne prédestinait Delon à faire carrière au grand écran. Absolument rien, si ce n'est un physique qui lui a longtemps valu dans de nombreux pays, dont la France, le statut de « plus bel homme du monde » et qui lui a surtout ouvert les portes des studios de tournage. On ne peut pas comprendre Delon, son caractère avec tous ses travers et cette mélancolie qui semble ne l'avoir jamais quitté si l'on ne revient pas sur les vingt premières années de sa vie, une existence morne et solitaire qui aurait sûrement, il l'a dit, tourné au tragique s'il n'était pas devenu acteur. Alain Delon a quatre ans quand ses parents divorcent. Sa mère le confie alors à une nourrice, Mme Nero, dont le mari est gardien à la prison de Fresnes. « J'ai fait ma première com-



Avant de devenir la légende, l'humain Alain Fabien Maurice Marcel Delon a connu toutes les vies. DR.



munion à Fresnes, ma communion privée à Fresnes, j'ai passé une partie de ma jeunesse dans l'enceinte de la prison de Fresnes », confiait Delon dans une interview, un environnement assez spécial qui explique, peut-être, la proximité qu'aura Delon avec les malfrats durant une bonne partie de son existence. Ses parents ayant refait leur vie chacun de son côté, le jeune Alain passe toute sa scolarité en internat.

TRÈS FORTE TÊTE ET REBELLE.

Déjà forte tête et rebelle à l'autorité, il sera renvoyé de six établissements entre huit et quatorze ans, âge auquel il quitte définitivement l'école pour venir travailler chez Paul Boulogne, le nouveau mari de sa mère, qui tient la charcuterie Boulogne, seize employés, à Bourg-la-Reine. Il rêve alors de vélo, du Tour de France, mais il passe quand même un CAP de charcutier qui semble le destiner à prendre, un jour, la succession du beau-père dans la boutique. Mais le désir de liberté est plus fort. À 17 ans, il s'engage dans la marine. Pour s'évader, mais aussi pour la prime d'engagement : 152.000 anciens francs (3.000 euros actuels). Le voilà dans le Sud, à Toulon, et les ennuis commencent lorsqu'il se fait pincer avec un complice pour vol de matériel radio.

Le marché est simple : soit il est viré de l'armée, soit, il accepte de partir en Indochine. Sans doute soulagés de se débarrasser de l'ado turbulent, ses parents signent pour les autorités les documents nécessaires à son départ, car Alain est encore mineur. La France est en train de perdre la guerre quand il débarque en Asie après un mois en mer. À Saïgon, néanmoins, il se sent

enfin en famille au milieu de jeunes soldats inconscients du danger et avant tout épris, comme lui, d'aventure et de liberté. Il découvre aussi les plaisirs de la vie sous les tropiques et voit même Touchez pas au grisbi (1954) dans un cinéma de la rue Catinat. Choc immense. Il devient, dans l'instant, fan absolu de Jean Gabin. Comme à Toulon, l'aventure militaire va mal tourner. Mis aux arrêts pour avoir expédié dans un fossé une Jeep qu'il avait volée, il fête ses vingt ans au gnouf avant d'être renvoyé en métropole sans le sou. On est en 1956 et on le retrouve à Pigalle où il partage une chambre boulevard de Rochechouart avec un ancien camarade de régiment. Sa beauté ne passe pas inaperçue auprès des belles du quartier, toujours prêtes à « l'aider ». Alain prend alors conscience de son pouvoir de séduction, même s'il trouve son visage d'angelot encore en décalage avec la rage qui bout en lui. « Je me trouvais personnellement fadasse, c'est-à-dire mièvre, jeune. Je ne me trouvais pas assez physiquement viril. Aujourd'hui, on dirait trop « minet » », avouera-t-il plus tard. C'est une période un peu nébuleuse entre petits boulots et vie nocturne, mais le déclic va bientôt se produire, par l'intermédiaire de plusieurs femmes, on s'en serait douté. Lors d'une soirée à Saint-Germain-des-Prés, il séduit Brigitte Auber, une actrice en vogue à l'époque et de dix ans son aînée. Il la suit sur la Côte d'Azur où il va devenir l'amant d'une autre actrice, Michèle Cordoue, troisième épouse du metteur en scène Yves Allégret. Cette dernière convainc son mari de faire faire à Delon un bout d'essai, lequel se montre d'abord très réticent : « Ça ne m'avait même pas effleuré l'esprit de devenir acteur », dira-t-

il. Michèle Cordoue lui obtient quand même un rôle dans Quand la femme s'en mêle (1957), un rôle taillé sur mesure : celui d'un jeune voyou chargé d'exécuter un contrat pour un patron de night-club. C'est la révélation ! Delon, qui n'a jamais pris un seul cours de comédie, est un acteur-né. « Je suis entré dans ce métier en me sentant immédiatement comme un poisson dans l'eau, avouera-t-il plus tard dans une interview. Je n'avais pas l'impression de jouer. Je ne jouais pas puisque je vivais ». Cette fois, c'est Edwige Feuillère, la star féminine du film, qui le remarque et le met entre les mains de son agent Olga Horsting, laquelle possède alors dans son écurie Michèle Morgan et Brigitte Bardot. Désormais dans le circuit, Delon tourne dans Sois-belle et tais-toi de Marc Allégret (1957), où il croise un autre débutant dénommé Jean-Paul Belmondo, puis dans Christine (1958), une production franco-allemande où il décroche le premier rôle masculin aux côtés d'une certaine Romy Schneider. De pratiquement trois ans sa cadette, elle est déjà auréolée de gloire grâce à ses rôles dans Sissi. C'est le début d'une idylle qui va durer cinq ans. Arrive 1960, année charnière marquée par deux chefs-d'œuvre qui vont consacrer Alain Delon star internationale : Plein soleil de René Clément, puis Rocco et ses frères de Luchino Visconti, deux metteurs en scène qui vont tout lui apprendre du métier, deux rôles où sa beauté sauvage et son talent instinctif explosent à l'écran. L'année 1961 marque aussi ses débuts au théâtre où il vaine son trac à force de travail pour tenir le rôle principal dans Dommage qu'elle soit une putain aux côtés de sa compagne Romy Schneider et de Daniel Sorano,

pièce mise en scène à Paris par Visconti. Retour ensuite au cinéma avec Quelle joie de vivre de René Clément, puis L'éclipse de Michelangelo

(suite en page 19).

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger propriété de FINANCE PRESS GROUP en abrégé FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
Radio Télé Action
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse belges. Accords spéciaux. Belgique. Trends. Tendances. Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2024 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

